



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1943 JEUDI 20 FÉVRIER 2014

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Brazzaville

La morgue municipale paralysée par une grève



Les familles désespérées devant la morgue municipale

À l'instar d'autres services municipaux, les portes de la morgue municipale de Brazzaville sont restées closes hier. De nombreuses familles qui avaient programmé des obsèques n'ont pu accéder

aux dépouilles de leurs proches. Les agents municipaux revendiquent le paiement de leur salaire du mois de janvier 2014 à l'indice 225 comme cela venait d'être fait pour d'autres agents

de l'État, conformément aux accords conclus entre le Gouvernement et les syndicats. En vue de trouver une solution à cette crise dont les effets ne tarderont pas à se faire sentir, le

préfet du département de Brazzaville, Benoît Moundélé-Ngollo, a amorcé hier une concertation entre les représentants des grévistes et leurs partenaires.

Page 5

CIRCULATION ROUTIÈRE

Une augmentation inquiétante des accidents

Selon le Bureau central des accidents de Brazzaville, 1781 accidents ont été enregistrés sur les routes congolaises l'année dernière, occasionnant 101 morts et 1399 blessés. Ce chiffre en augmentation par rapport à l'année précédente interpelle les autorités et toutes les personnes exerçant dans le secteur des transports routiers.

« Il y a, à la base de tout, un manque de formation des chauffeurs. Ils sont nombreux qui ont commencé dans les lavages et les parkings de voitures, deviennent ensuite chargeurs, contrôleurs de bus, puis finissent comme chauffeurs avec des faux permis, sans passer par une auto-école », analyse dans un entretien, Joseph Babindamana, formateur aux réunions de sensibilisation à la sécurité routière.

Page 6

CONGO-GABON

163 milliards FCFA pour la construction de la route Ndéndé-Doussala-Dolisie



Le ministre Gilbert Ondongo et le représentant de la BAD, Valentin Zongo

En vue de faciliter les échanges commerciaux entre le Congo et le Gabon, à partir de la route Ndéndé-Doussala-Dolisie (dans le Sud du Congo), le gouvernement congolais a conclu mercredi, avec la Banque mondiale, un accord de prêt du fonds africain pour la construction d'une route d'intégration.

Le coût global des travaux est évalué à 163, 58 milliards FCFA, répartis entre les différents partenaires que sont la BAD, le fonds fiduciaire UE/Afrique ainsi que les gouvernements congolais et gabonais.

Selon les termes de l'accord, la première phase du projet portera sur le bitumage de 49km (entre Ndéndé et Doussala) au

Gabon et de 93 km (entre Dolisie et Kibangou) au Congo. Le projet vise à faciliter le transport sur le corridor Brazzaville-Libreville, améliorer le niveau de service de la chaîne logistique de transport sur les deux capitales, ainsi que les conditions de vie des populations dans la zone d'influence.

Page 3

MÉDIAS

Abdoulaye Wade salue l'œuvre des Dépêches de Brazzaville



Abdoulaye Wade (au centre) visitant les œuvres d'art

À l'occasion d'une visite, hier, du siège de l'Agence d'information d'Afrique centrale, notamment la Rédaction des *Dépêches de Brazzaville* et le Musée galerie du Bassin du Congo, l'ancien président sénégalais, Abdoulaye Wade, s'est dit impressionné par la

conception et la réalisation de cet organe de presse qu'il a souhaité voir se muer en un journal sous-régional. « J'ai apprécié l'organisation de votre rédaction. Je suis comblé et vous encourage à œuvrer pour que votre journal devienne régional (...). Avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication vous pouvez le faire », a-t-il indiqué.

Face à la diversité des œuvres que recèle le

Musée galerie du Congo, Abdoulaye Wade qui y a découvert les pans de la culture ouest-africaine a encouragé cette initiative, suggérant qu'elle soit le point commun de l'expression culturelle des peuples africains.

Page 3

ÉDITORIAL

Merci !

Page 2

ÉDITORIAL

Merci !

À l'heure où l'ambassadeur de France au Congo, Jean-François Valette, regagne Paris, il est juste de lui rendre hommage pour le travail accompli chez nous pendant ces quatre années. Alors, en effet, que les attaques menées depuis la France par un petit groupe d'organisations non gouvernementales aux desseins pour le moins obscurs menaçaient de dégrader durablement les relations entre nos deux pays, ce diplomate de carrière a su préserver le climat de confiance qui règne depuis toujours entre les deux capitales.

En témoigne aujourd'hui le travail remarquable qu'accomplissent le Congo et la France afin de ramener la paix en Centrafrique. Une coopération qui n'aurait pu s'instaurer dans un semblable contexte si, de façon discrète et avec une obstination digne de respect, des hommes comme Jean-François Valette n'avaient pas œuvré dans ce sens, s'attachant à apaiser la colère que suscitait chez nous la campagne de dénigrement menée depuis Paris.

Résumant mardi soir son long séjour à Brazzaville, l'ambassadeur a choisi, non sans humour, de décliner sur le mode alphabétique les leçons qu'il tire de son expérience parmi nous. Devant les nombreuses personnalités venues lui rendre une ultime visite dans les jardins de la Case de Gaulle, il a célébré de A à Z les vertus de la relation très ancienne qui existe entre le Congo et la France. Derrière l'austère Lozérien qui se confie rarement est alors apparu un homme sensible, ouvert aux réalités de ce temps, mesurant parfaitement les atouts que détient notre pays dans le contexte difficile qui est aujourd'hui celui de l'Afrique centrale ; un homme que la dignité de sa fonction n'avait pas détaché de la vie courante et qui connaissait donc le Congo mieux que bon nombre de ses compatriotes.

À l'heure où se tourne cette page de sa vie, disons-lui, ainsi qu'à son épouse, Marine de Heulme, qui joua à ses côtés un rôle important dans le domaine culturel, notre amitié, notre estime. Souhaitons-lui aussi de poursuivre sa carrière dans le même climat de sérénité, de compréhension du monde qu'il avait su créer ici, chez nous.

Merci !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT et le MPLA entendent renforcer leurs relations

Une délégation du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), conduite par Afonso Van Dunem Mbinda, membre du bureau politique chargé des relations extérieures, a échangé le 19 février, à Brazzaville, avec des représentants du Parti congolais du travail (PCT).

Au cours de l'entretien, les deux partis ont passé en revue leur coopération, manifestant le désir de signer, au moment opportun, un accord dans ce domaine. Cet accord, a déclaré le responsable angolais, permettra de réchauffer les relations entre les deux partis, les deux gouvernements et les deux peuples. Profitant de leurs échanges, les deux délégations se sont rappelé les moments où le MPLA était basé à Brazzaville et bénéficiait de la solidarité du peuple congolais et de son gouvernement. Le responsable angolais a profité de cette rencontre pour remercier le gouvernement du Congo pour cette solidarité qui a fait que l'Angola puisse être indépendant et a permis au MPLA de le diriger. La nouvelle forme de coopération qui sera mise en place, a souli-



Les délégations lors de l'entretien (© DR).

gné Afonso Van Dunem Mbinda, va permettre un plus grand échange d'informations entre les deux partis, le grand défi étant de faire en sorte que leurs relations reviennent au niveau où elles étaient lors de la lutte de libération nationale, quand le MPLA était basé au Congo. Le responsable angolais a profité de cette visite pour rappeler aux Congolais qu'il n'y avait pas de contradictions antagoniques entre les partis ni

même entre les deux gouvernements. Au contraire, a-t-il indiqué, il y a le désir mutuel de renforcer cette amitié.

« Nous demandons à la presse amie du Congo de transmettre le message au peuple congolais et même au monde entier que le Congo et l'Angola sont décidés à revenir au niveau des relations qui les unissaient lors de la lutte de l'Angola », a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koumba

Le PSDC entend défendre le principe de la constitution

À l'occasion du point de presse qui s'est tenu le 18 février à Brazzaville, le président du Parti social démocrate congolais (PSDC), Clément Mierassa, a fait savoir que son parti a des arguments pour défendre la limitation des mandats prévue par la Constitution.

Le président du PSDC, qui s'exprimait devant les journalistes, a abordé plusieurs sujets animant l'actualité ces derniers temps. « Le Congo a de réels problèmes et ceci dans plusieurs domaines : élections, justice, respects des droits et règlements, liberté de la presse, extrême pauvreté de la population qui ne cadre pas avec le niveau de nos budgets, etc. », a déclaré Clément Mierassa. Et d'ajouter : « S'agissant de la liberté de la presse par exemple, l'article 19 de la constitution du 20 janvier 2002 dispose que tout citoyen a le droit d'exprimer et de diffuser librement son opinion. » Il s'est dit, en effet, préoccupé par la situation de la presse, avec la suspension de certains jour-

naux par le Conseil supérieur de la liberté de communication dont le rôle consiste à « réguler l'information et non la museler ».

Abordant les questions économiques, Clément Mierassa a fait remarquer que plusieurs indicateurs montrent que le Congo est un pays riche mais qui n'arrive malheureusement pas à réduire la pauvreté, ni à améliorer les conditions de vie des populations. Le Congo, a-t-il noté, a des problèmes quant à la qualité de la dépense et surtout du choix des investissements. Le président du PSDC déplore le fait que le pays se soit lancé dans des projets de prestige à l'image du complexe sportif de Kintélé, dont le coût dépasse la bagatelle somme de 300 milliards de FCFA. « Cela n'aura été qu'un gâchis, alors que la problématique du déficit de 14.000 enseignants du système éducatif par exemple se pose avec acuité », a-t-il poursuivi.

Quant au recensement administratif spécial, Clément Mierassa pense que celui-ci est un échec au regard des



Clément Mierassa lors de sa conférence de presse

rapports des délégués de quelques départements, notamment les Plateaux et la Sangha. Il a, à cet effet, appelé à l'arrêt définitif de cette opération. Enfin, à propos de la constitution, Clément Mierassa a souligné : « Actuellement, la question n'est pas de savoir si elle est bonne ou pas. C'est le texte le plus sacré qui s'impose à tous. »

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mplla), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mplla), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

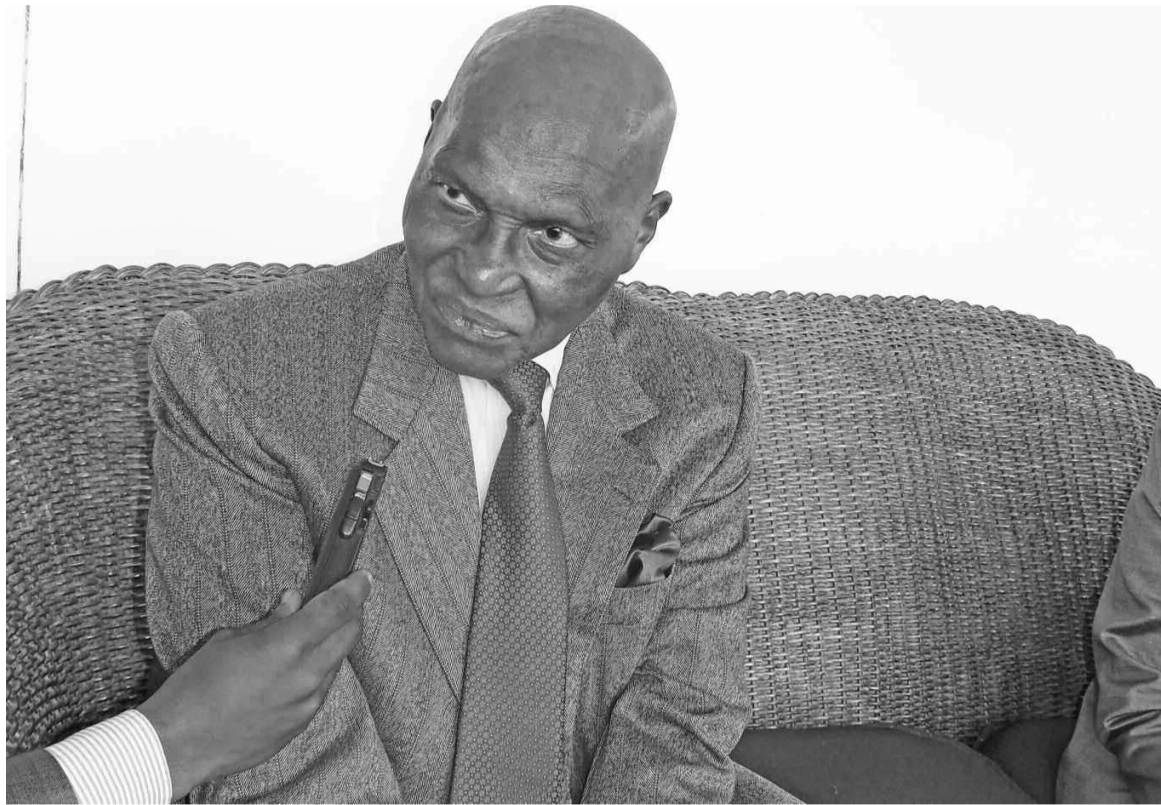
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MÉDIAS

Abdoulaye Wade salue l'œuvre des Dépêches de Brazzaville

Arrivé au terme de son séjour de deux semaines au Congo, l'ancien président de la République du Sénégal, Abdoulaye Wade, a visité les locaux des Dépêches de Brazzaville le 19 février. Il a salué le travail abattu par les journalistes de ce quotidien et les a encouragés à réaliser l'ambition du journal de s'installer en Afrique centrale et dans toute l'Afrique.

Abdoulaye Wade a visité tour à tour la salle de rédaction des Dépêches de Brazzaville et le Musée-Galerie du Congo du groupe de presse. Invité à donner ses impressions, l'ancien président du Sénégal a déclaré : « J'ai apprécié l'organisation de votre rédaction. Je suis comblé et je vous encourage à œuvrer pour que votre journal devienne régional. Cela permettrait que tous les pays de la région Afrique se retrouvent à travers un même organe. Il pourrait ainsi servir de creuset du dialogue, non seulement à travers ses articles, mais aussi entre les intellectuels africains. C'est ce qui manque aujourd'hui à l'Afrique. Il n'y a pas d'organe de presse qui réunit les Africains entre eux. Votre journal



pourrait devenir le quotidien de tous les Africains. »

Abdoulaye Wade a renchéri que cette ambition était réalisable grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication qui permettent aujourd'hui de véhiculer des informations d'un pays à un autre

sans se déplacer. « Aujourd'hui, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, vous pouvez le faire. Il y a eu à l'époque coloniale un journal chrétien qui s'appelait Afrique nouvelle. Il m'avait ouvert ses colonnes et c'est là que je me suis fait

Abdoulaye Wade livrant ses impressions connaître au grand public. Ensuite, il y a eu plusieurs tentatives qui ont échoué », a rappelé l'ancien chef d'État du Sénégal.

Abdoulaye Wade s'est dit par ailleurs touché par la qualité des œuvres d'art du Musée-Galerie des Dépêches de Brazzaville, et de la manière dont

celles-ci sont conservées.

« J'ai beaucoup apprécié tout ce que j'ai vu ici et je ne regrette pas d'être venu. Je vous félicite d'avoir lancé cette œuvre. En regardant ces statuettes, je me retrouve en tant que Sénégalais, je retrouve aussi la culture ouest-africaine. Je retrouve également la culture des pays qui ne sont pas trop loin du Congo, tels que le Cameroun, le Gabon ; mais avec des cachets locaux qui expliquent combien, à travers une même culture d'origine, les différents peuples africains se sont exprimés par rapport à la nature », a ajouté Abdoulaye Wade.

L'ancien président du Sénégal était guidé lors de sa visite par le président-directeur général des Dépêches de Brazzaville, Jean-Paul Pigasse ; le secrétaire général, Ange Pongault ; le directeur des rédactions, Émile Gankama ; la directrice des affaires administratives et financières et du Musée-Galerie du Congo, Lydie Pongault ; et le conseiller du président de la République, chargé de la vie des institutions constitutionnelles, Yves Ickonga.

**Gankama N'Siah
et Tiras Andang**

AGRICULTURE

Les consommateurs découvrent les produits dérivés du manioc

L'Organisation pour la valorisation de la culture du manioc au Congo (Ovamaco) organise à Brazzaville, du 17 au 21 février, une semaine de découverte et de dégustation des produits dérivés du tubercule de manioc ouverte à tous les curieux.

L'objectif est de mieux faire connaître le manioc, ses produits dérivés et d'accompagner les citoyens et consommateurs à l'hygiène et à la sécurité alimentaire. L'Ovamaco s'intéresse à un secteur-clé de l'économie congolaise. Elle est donc impliquée dans les activités du monde rural, et en particulier celles liées à la production, la transformation, le conditionnement, la commercialisation et la consommation du manioc et de tous ses dérivés. À l'aide de ce tubercule, on produit généralement la chikwangue ou cossette de manioc. Selon les experts agroalimentaires, le manioc peut servir à la fabrication de plusieurs aliments dérivés comme les crêpes et les pizzas, etc., et approuvent l'idée de commercialiser les produits dérivés du manioc. « Le secteur de la transformation du tubercule du manioc en produits dérivés peut

apporter beaucoup d'emplois pour les jeunes filles. L'activité a un caractère intégrateur d'où nous interpellons les jeunes à ne pas hésiter », estime une participante.

Les produits dérivés du manioc destinés aux industries représentent des volumes très significatifs. Le manioc est aussi l'un des aliments de base de la population congolaise et de plusieurs pays de la sous-région africaine. Selon une étude commanditée par une ONG, six pays (le Congo, le Gabon, la Guinée-Équatoriale, la RCA et la RDC) ont en commun une longue tradition de production et de consommation du manioc. Le manioc y constitue donc la base de l'alimentation de ces populations.

« Il m'a été difficile, en goûtant ces produits, de retrouver la saveur du manioc. Il est important de financer la disponibilité de ces produits sur le marché et de les commercialiser dans tous les départements du Congo. L'initiative est à encourager ; car il est important de déguster des mets différents au lieu de ne manger que du fofou ou de la chikwangue », estime Gaspard Mierimbaya, directeur de la promotion commerciale au Centre congolais

du commerce extérieur.

Plusieurs acteurs privés et publics interviennent directement ou indirectement dans le commerce des produits dérivés du manioc. Bien que ces échanges se développent dans un contexte de quasi-absence de normes et de prescriptions légales, l'environnement commercial dans la sous-région demeure profondément marqué par un ensemble de contraintes fortes au niveau communautaire et communes aux opérateurs privés : faiblesse, insuffisance ou vétusté des infrastructures et équipements de base, difficulté à mettre en application l'ensemble de la réglementation communautaire.

Pour améliorer le fonctionnement du marché des produits dérivés, il importe d'adopter une démarche cohérente et concertée, reposant, entre autres, sur trois axes : le renforcement de l'accès des bénéficiaires aux marchés ; l'amélioration des performances, de l'efficacité et de l'accessibilité des équipements de transformation ; l'amélioration de l'efficacité des marchés internationaux pour la commercialisation industrielle du manioc.

Fortuné Ibara

INTÉGRATION RÉGIONALE

163,58 milliards FCFA pour la route Ndéndé-Doussala-Dolisie

L'aménagement de cette route qui va relier la République du Congo et le Gabon va faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays et booster l'intégration sous-régionale.

Les pays concernés, le Congo et le Gabon, vont déboursier respectivement 71,45 milliards et 14,231 milliards FCFA. La Banque africaine de développement (BAD), partenaire de ce projet intervient à hauteur de 46,14 %. L'accord de prêt au Congo a été signé le 19 février, à Brazzaville, entre le ministre des Finances, Gilbert Ondongo, et le représentant de la BAD pour les deux Congo, Valentin Zongo.

La première phase du projet portera sur le bitumage de 49 km de route entre Ndéndé-Doussala et de 93 km entre Dolisie et Kibangou, au sud. Elle inclut également la réhabilitation de 130 km sur la section en terre comprise entre Kibangou et Ndongo, à la frontière du Gabon. La réalisation d'aménagements connexes aux tronçons routiers principaux ainsi que la mise en œuvre de facilitation du transport est également prévue. La seconde phase concernera le bitumage du tronçon en terre restant entre Kibangou et Ngongo, l'aménagement de la voie de contournement de la ville de Pointe-Noire et des ports secs de Dolisie et Ndéndé. La mise en œuvre de mesures de facilitation de transport centré sur l'application effective de l'accord de transit entre les deux pays fait aussi partie des travaux à exécuter.

« À terme, l'exécution de la deuxième phase permettra de disposer d'un corri-

dor entièrement revêtu entre Brazzaville et Libreville. Au-delà des avantages que représente le projet pour le développement des échanges entre les deux pays, ces travaux contribueront aussi au renforcement de l'intégration régionale en Afrique centrale à travers l'interconnexion des axes routiers reliant le Congo, le Gabon, la RDC et le Cameroun », a déclaré le représentant de la BAD.

En vue de mettre en œuvre les activités programmées, Valentin Zongo a par ailleurs insisté sur la nécessité pour l'ensemble des parties prenantes, et en premier lieu les deux gouvernements, de s'approprier du projet : « Une telle appropriation devra aboutir à l'indemnisation des populations, l'alimentation conséquente des comptes de contrepartie ainsi que la mise en vigueur des accords de prêts, les conditions des premiers décaissements. »

Notons que ce plan multinational d'aménagement constitue la première phase d'un programme d'infrastructures routières dont l'objectif est de contribuer non seulement à l'accroissement des échanges commerciaux entre le Congo et le Gabon, mais également à l'intégration régionale au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale.

Lopelle Mboussa Gassia



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 05 513 60 43/06 668.24.31/ 05 568 87 06



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002-MEFPPPI-PADE-CPM 2014

«Relatif au Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de la mise en place d'un Incubateur pilote des Petites et Moyennes Entreprises»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du Projet a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services relatifs au recrutement d'un « Cabinet de Consultants chargé de la mise en place d'un Incubateur pilote des petites et Moyennes Entreprises.

2. L'objectif de la mission est de faire une étude de faisabilité technique, financière et économique sur la mise en place d'un incubateur pilote des petites et moyennes entreprises.

3. La mission durera trois (03) mois.

4. L'Unité de Coordination du PADE invite les firmes intéressées à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables etc.)

5. Sur cette base, un Cabinet d'étude sera sélectionné conformément

aux Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011. La méthode de sélection retenue est celle fondée sur les Qualifications des Consultants (QC).

6. Les Consultants intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PADE pour obtenir les informations complémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis au siège du projet sis 05 et 06, rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacadec@yahoo.fr les jours ouvrables de 08 h00 à 15h00.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en Français, portées la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet de consultants chargé de la mise en place d'un Incubateur pilote des Petites et Moyennes Entreprises » et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée au plus tard le Lundi 10 Mars 2014.

Fait à Brazzaville le 17 février 2014

**Le Coordonnateur du PADE
Joseph MBOSSA**

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LES DEPARTEMENTS DU NIARI, DE LA BOUENZA, DE LA LEKOU MOU ET DU KOUILOU (PRODER SUD)
Financement : FIDA/GOUVERNEMENT

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI N° 01/2014/PS/UCP/RAF

RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE CHARGE DE REALISER LES AUDITS DES COMPTES DU PRODER SUD, EXERCICES 2013 ET LES SIX(6) PREMIERS MOIS DE L'ANNEE 2014 (JANVIER A JUIN) RELATIVE A LA PERIODE DE CLOTURE DU PROJET.

I-Contexte et justification

La République du Congo a obtenu deux prêts du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) respectivement n° 688 CG du 22 mai 2006 et n° 1177 P du 17 avril 2018 pour financer le Projet de Développement Rural dans les Départements du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Kouilou (PRODER SUD).

Une partie des fonds du prêt seront utilisés pour effectuer les paiements prévus aux marchés relatifs au présent Avis à Manifestation d'Intérêt concernant l'audit des comptes du PRODER SUD, exercices 2013 et 2014 (6 mois), correspondant à la période de clôture.

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité de Coordination du Projet, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

II-Objectif de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable vise à exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Coordination du Projet (UCP) du PRODER

SUD sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

III-Qualité de l'auditeur

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

IV-Profil du consultant

Le Consultant doit être un cabinet d'Audit de réputation internationale. Une bonne connaissance des procédures en matière de gestion financière et de passation des marchés des bailleurs de fonds internationaux est requise. L'associé signataire du Cabinet doit être un expert comptable diplômé inscrit auprès d'un ordre comptable reconnu.

Le Directeur responsable de la mission doit avoir une expérience minimum de dix (10) ans dans des missions d'audits similaires et le Chef de mission doit avoir au moins un diplôme universitaire niveau, BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier.

La présence dans l'équipe d'un spécialiste en passation de marchés, ayant au moins 3 ans d'expérience dans la connaissance des procédures et Directives du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) en matière de passation des marchés, serait un avantage.

V-Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en deux (2) phases distinctes à Brazzaville et éventuellement à Dolisie. La première phase durera deux (2) à trois (3) semaines et consistera à auditer l'exercice 2013. La seconde phase durera une (1) à deux (2) semaines et consistera à auditer les six (6) premiers mois (Janvier à Juin) de l'exercice 2014. La première partie de la mission se déroulera dans les délais nécessaires pour la soumission du rapport d'audit finalisé aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2014. La deuxième partie de la mission se déroulera une fois le financement clôturé et le rapport sera soumis au plus tard le 30/06/2015.

VI-Manifestation d'intérêt

Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur

la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur la méthode de la qualité et coût (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale). Bien que national, les bureaux peuvent s'associer à des bureaux sous régionaux, restant entendu que le Consultant national est le chef de file du groupement.

VII-Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 12 mars 2014 à 16 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «Avis de Manifestation d'Intérêt N°01/2014/PS/UCP/RAF, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé de l'audit des comptes du PRODER SUD, exercices 2013 et 2014 (6 mois), correspondant à la période de clôture».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

Sis au 2057 de la rue LOUFOU Bis, quartier Bagnolles, Plateaux des 15 ans, Moungali
Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07
Email : blprodercongo@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo.

Le Coordonnateur National,

Aurélien Evariste BABINGUI.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « *L'Afrique d'aujourd'hui n'est pas devenue pour autant plus riche, mais elle présente assurément une tendance nouvelle, sa fermentation positive* »

Romano Prodi, ancien président de la Commission européenne, *Les Dépêches de Brazzaville* N°1942 du 19 février 2014

□ « *Les gouvernements ont un rôle important à jouer : en créant des bureaux de crédits où les banques peuvent avoir connaissance de tous les prêts contractés par une PME, ou encore en réduisant les exigences comptables ou les coûts de refinancement.* »

Bruno Wenn, PDG de DEG (banque allemande) depuis 2009, et a été élu en 2013 à la tête de l'EDFI (association des institutions financières de développement européennes), interview dans Jeune Afrique, le 18 février 2014

□ « *Il ne faut pas que les pouvoirs publics africains se contentent de créer des infrastructures car, médiocres et mal entretenues, elles constituent des manques à gagner réels qui se traduisent par une baisse des niveaux de croissance économique et ralentissent à long terme la productivité des secteurs.* »

Lucien Pambou, éditorialiste, Géopolitique africaine, le 3 février 2014

□ « *L'avenir des associations se joue dans la qualité des relations qu'elles peuvent nouer avec les collectivités. Mais réciproquement, la réussite des équipes municipales dépend de la reconnaissance du travail réalisé par les associations.* »

Didier Minot, homme politique français, maire de Blanc-Mesnil, l'Humanité, le 29 novembre 2013

□ « *On ne peut pas construire une équipe nationale solide sans patriotisme. Les mentalités à ce propos doivent changer* »

M^e Goma Kamba, expert franco-congolais, ceinture noire 4^e dan de taekwondo, *Les dépêches de Brazzaville* n°1943 du 20 février 2014

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Les travailleurs municipaux revendiquent le point d'indice 225

Les services municipaux, y compris les pompes funèbres de Brazzaville, ont été paralysés le 19 février suite à l'arrêt du travail observé par les agents qui réclament le paiement du salaire du mois de janvier à l'indice 225, comme annoncé par le chef de l'État.

L'administration la plus touchée a sans doute été la morgue municipale de Brazzaville où les inhumations prévues n'ont pas eu lieu, au grand malheur des familles qui se sont présentées dès les premières heures de la matinée, comme d'habitude. Sur place, on pouvait lire le désarroi sur les visages. On a noté aussi la présence d'éléments de la force publique qui ont quadrillé la zone pour assurer la sécurité.

« Nous avons appris qu'en janvier, tous les fonctionnaires y compris territoriaux seront payés à la valeur indiciaire 225. Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a envoyé une note circulaire dans toutes les mairies du Congo et au moment où nous parlons, dans certaines mairies, cette mesure a été appliquée, à l'exemple de Mossendjo où les agents ont été payés à l'indice 225 », expliquait le 18 février le président de la Confédération syndicale interprofessionnelle des agents municipaux, Jean Nsana.

« Quand le chef de l'État parle, sa parole à force de loi »

Sans annoncer clairement la grève que l'on a observée ce matin, il demandait au gouvernement, précisément au président du Comité national du dialogue social, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, de rencontrer son homologue des Finances pour que le salaire de janvier soit immédiatement payé. Il précisait qu'il ne s'agissait pas d'un problème politique. « À la mairie de Brazzaville, le travail a été diligenté, les bulletins ont été déposés à la recette municipale. Chose curieuse que nous ne comprenons pas : avant que les bulletins aillent à la recette, ils passent d'abord par le contrôle budgétaire qui les valide. Jusqu'à aujourd'hui, nous



La morgue municipale de Brazzaville vidée en début d'après-midi

ne sommes pas payés. Ces mesures sociales ont été prises par le président de la République. Quand le chef de l'État parle, sa parole à force de loi », avait poursuivi Jean Nsana.

Dans le but de trouver une solution à cette crise qui ne fait que commencer, le préfet de Brazzaville, Benoît Moundélé-Ngollo, a eu une séance de travail le 19 février avec le bureau exécutif du conseil départemental et municipal, le directeur départemental de la police, les délégués du personnel et les secrétaires généraux des syndicats de la commune de Brazzaville. Ceci en l'absence du président du conseil départemental et municipal, Hugues Ngouélondélé, qui se trouverait hors du pays. Alors que la presse attendait les conclusions de cette réunion, les différentes parties ont été conviées à une autre rencontre au ministère des Finances.

Bref rappel...

Dans une déclaration rendue publique le 30 août dernier, le collège des syndicats des agents des mairies de Pointe-Noire et de Brazzaville dénonçait l'accord-cadre conclu entre le gouvernement et les partenaires sociaux, à l'issue des négociations globales. Selon ces syndicats, les agents des municipalités du Congo n'ont jamais bénéficié des avantages accordés par le président de la République en 2012, 2013 et bientôt en 2014. Il s'agit en

l'occurrence de la revalorisation du point d'indice, qui est passé de 160 à 200 pour les fonctionnaires de l'État, et du SMIG qui est passé de 45 000 à 70 000 FCFA en 2012 et de 70 000 à 90 000 FCFA cette année. « Le gouvernement, en concertation avec les centrales syndicales les plus représentatives, dans le cadre du dialogue social, et en vue de l'amélioration des conditions sociales des travailleurs congolais, va augmenter le point d'indice des fonctionnaires de l'État à 225, à compter de janvier 2014. Il a oublié une fois de plus les agents des municipalités du Congo dont le point d'indice oscille entre 150 et 170 en fonction des catégories professionnelles », indiquait la déclaration.

Le collège invitait également les signataires de cet accord à trouver immédiatement des solutions à ce qu'il qualifiait de « tort injustement causé ». Il demandait par la même occasion qu'un avenant relatif au point indiciaire soit pris en vue d'aligner la situation des agents municipaux à celle de la Fonction publique de l'État à compter de janvier prochain, en attendant la mise en place de la fonction publique territoriale. « Autrement dit, le point indiciaire des agents municipaux du Congo doit passer de 150 - 170 à 225 dès janvier 2014, à l'image des fonctionnaires de l'État », précisait-il.

Parfait Wilfried Douniama



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EPO5	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMP07	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter

CIRCULATION ROUTIÈRE

1781 accidents de la circulation l'année dernière

Ce chiffre indique une augmentation inquiétante depuis 2002. Le Bureau central des accidents (BCA) précise qu'en 2013, il a été enregistré 65 accidents mortels, soit 101 morts et 1399 blessés. La situation préoccupe les autorités policières. Dans cette interview exclusive, Jonas Babindamana, promoteur d'une auto-école et formateur aux réunions de sensibilisation sur la sécurité routière, explique les différentes causes à l'origine du nombre croissant d'accidents.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quelles sont, selon vous, les causes qui expliquent la nette augmentation des accidents depuis quelques années ?

Jonas Babindamana (JB) : Les causes des accidents sont multiples. Ministère des Transports, auto-écoles et usagers de la route, voire propriétaires des véhicules, doivent se partager la responsabilité. Par exemple, les propriétaires des véhicules, les « patrons » qui assurent le transport en commun, mettent leurs chauffeurs sous pression pour la recette quotidienne à ramener. Chaque propriétaire a son propre taux journalier : cela pousse les chauffeurs de taxi ou autres à adopter un certain comportement dans la circulation. Ils n'ont en tête que l'idée de rapporter de l'argent au patron, et enfreignent le Code de la route dans leur quête effrénée d'argent.

LDB : Mauvaise conduite rime avec mauvaise formation ?

Quel est le profil de ceux qui sont à la tête des auto-écoles ?

J.B. : À notre niveau, effectivement, la problématique est posée par le fait que l'État congolais qui nous a légué cette activité n'a pas prévu d'organiser un centre de formation des moniteurs d'auto-écoles. Cela n'existe pas encore au Congo. La plupart des moniteurs ont été formés par les anciens, ceux qui exerçaient à l'époque de la libéralisation du secteur. Cela a conduit à une prolifération des auto-écoles, un phénomène que nous constatons de plus en plus à Brazzaville. Les opérateurs économiques qui se lancent dans cette activité ne trouvent pas de moniteurs formés. Ceux qui ont une certaine expérience sont déjà casés dans les auto-écoles ; du coup, ils prennent des jeunes qui savent conduire une voiture et les mettent dans ces auto-écoles, ce qui sous-entend que les chauffeurs-formateurs n'ont pas une connaissance complète du Code de la route. Ils transmettent, hélas, des erreurs aux futurs chauffeurs.

LDB : Quelle est, selon vous, la responsabilité de l'Administration publique dans cette situation ?

J.B. : Au niveau de la Direction générale des transports terrestres ou bien de la direction départementale, il y a bel et bien des défaillances. On peut citer le manque de suivi des activités que nous menons, nous, auto-écoles. Aucune descente pour constater comment sont dispensés les enseignements par exemple. Résultat : chacun fonctionne selon la vision qu'il se fait de cette activité lucrative, sans se focaliser sur la qualité de la for-

mation, le but étant de faire des bénéfices avec les inscriptions. Du coup, il y a des auto-écoles qui ne suivent pas les programmes comme il se doit : donc, des manquements aussi de ce côté.

LDB : Depuis quand les choses vont-elles aussi mal ? La procédure de délivrance du permis de conduire est-elle toujours aussi discutable ?

J.B. : J'incrimine une fois de plus l'Administration publique parce qu'il fut un temps, en 2003 précisément, où la Direction générale des transports terrestres (DGTT) avait suspendu les examens de permis de conduire à Brazzaville et ses environs dans les catégories supérieures, et la catégorie B en particulier. Si l'on parle aujourd'hui de faux permis à Brazzaville, cela date de 2003, parce qu'auparavant on n'en parlait pas.

LDB : Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

J.B. : Lorsqu'on a pris la décision de suspendre les examens, les gens se sont tournés vers l'Administration du territoire chargée de délivrer les permis de conduire. La DGTT, elle, se limitait à l'organisation des examens. Une fois les dossiers reçus et traités, il y avait un examen de passage. Ensuite seulement intervenait l'envoi des rapports d'examen à la Direction générale de l'administration du territoire (DGAT), lieu où, au final, étaient délivrés les permis rouges (les permis en carton rose).

LDB : Le manque d'examen de permis de conduire en bonne et due forme a



Jonas Babindamana (© Adiac)

donc occasionné du désordre ?

J.B. : En 2003, les Congolais se tournaient vers la DGAT pour obtenir un permis de conduire. Les examens étant supprimés, il suffisait à cette époque de déposer un dossier d'identification et de l'argent à l'Administration du territoire pour l'établissement du permis de conduire. Ce sont ces permis de conduire qui actuellement ne sont pas reconnus par la DGTT parce qu'ils ne figurent pas dans le fichier général. Les faux permis portent d'ailleurs les cachets et les signatures des responsables et cadres de l'Administration pendant les années où il y a eu quasiment un vide.

LDB : Pour en venir à votre activité, de quelle structure dépendez-vous ?

J.B. : En tant qu'auto-école, c'est l'Administration du territoire qui nous a cédé cette activité. Cela sous-entend que cette structure devrait avoir un droit de regard sur les auto-écoles. Mais comme je l'ai dit plus haut, il y a un manque criant de suivi.

LDB : Monsieur Babindamana, vous venez de brosser un tableau sombre de notre administration en charge de la circulation routière dans son ensemble. Comment se passe, dans les faits, la formation de chauffeurs remise en cause aujourd'hui ?

J.B. : Aujourd'hui, les accidents que nous déplorons sont d'abord dus au manque de formation. Nous devons en assumer la responsabilité. Les Congolais ne se forment pas ; ils commencent dans le lavage ou le parking des voitures, puis démarrent leur carrière d'abord en tant que « chargeur », ensuite comme contrôleurs, puis au final deviennent chauffeurs. Étant donné qu'ils ne passent pas par le biais des auto-écoles, ils finissent par obtenir de faux permis, rassurés par leur ex-

périence acquise sur le tas.

LDB : On parle peu de la signalisation à assimiler en formation, mais vous conviendrez que nos routes ne sont pas très équipées en la matière...

J.B. : La route doit effectivement « parler ». Elle ne parle qu'à travers des signaux, des symboles ; le langage est codé et nécessite un apprentissage, qui est assuré par l'auto-école. À Brazzaville, de nombreux conducteurs ignorent le Code de la route et ne savent pas interpréter, lorsqu'ils existent, les panneaux de signalisation... Un autre aspect que je tiens à souligner en tant que moniteur, c'est le fait que la situation sur la route est dynamique, elle n'est pas statique, elle peut changer à chaque instant. On reconnaît les bons chauffeurs à leurs capacités d'adaptation : ceux qui se sont formés sont préparés à toute éventualité de changement.

Toutefois, je ne suis pas d'avis que nos routes ne « parlent » pas. Je fais souvent la route Brazzaville-Kinkala : c'est une route équipée de panneaux de signalisation, mais pour autant, on constate toujours autant d'accidents. De même, lorsqu'on a ouvert le tronçon Pointe-Noire-Dolisie, il y a eu encore plus d'accidents. Par ailleurs, les statistiques ont montré que les premières victimes de ces accidents étaient des conducteurs qui conduisaient dans les départements où il n'y a pas d'auto-écoles. La formation est donc primordiale. D'autres facteurs sont, bien entendu, à prendre en considération, comme l'incivisme, l'état des véhicules et, en dernier lieu, l'état de la route pour expliquer la recrudescence des accidents de la route.

Propos recueillis par L.-J. Mianzoukouta et P.W. Douniama

PROTECTION DE L'ENFANCE

Formation des acteurs locaux aux stratégies de plaidoyer

Les associations du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) prennent part, du 18 au 22 février, à une session de formation à l'action de plaidoyer et de sensibilisation des acteurs locaux en faveur de la protection de l'enfance

Les vingt-quatre participants, responsables et membres du Reiper — quatre de la coordination nationale, cinq des associations de Pointe-Noire et quinze des associations de Brazzaville, toutes spécialisées dans la protection de l'enfance en danger —, vont renforcer leurs capacités et contribuer à la définition, l'orientation et la mise en œuvre des politiques publiques en matière de protection de l'enfance. Financée par la délégation de l'Union Européenne (UE) au Congo, cette formation au plaidoyer s'inscrit dans le cadre des activités du Projet « Vers le renforcement des capacités des acteurs locaux en faveur de la protection de l'enfance » mis en œuvre à Brazzaville et à Pointe-Noire par l'ONG Triangle Génération Humani-

taire, en partenariat avec le Reiper. Depuis une dizaine d'années, l'implication des citoyens dans la définition des politiques publiques est devenue une des priorités dans le domaine du développement. Cette nouvelle approche répond à la logique de reconnaissance d'une réalité multiple où la place des acteurs ne dépend pas seulement de leur capacité à faire, mais aussi à influencer les pouvoirs publics dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques nationales ou locales.

Pour le Reiper, qui veut contribuer à l'amélioration de la protection des enfants au Congo, il s'agit de sensibiliser les décideurs, les communautés ainsi que les acteurs à la situation des enfants vulnérables et de les amener à prendre conscience de la nécessité de prendre des décisions relatives au respect des droits des enfants et à l'amélioration des dispositifs juridiques et sociaux concernant la protection des mineurs.

Les participants étudieront la straté-

gie à développer pour influencer des politiques publiques pertinentes à mettre en œuvre dans l'intérêt supérieur de l'enfant, affirmé dans la loi portant protection de l'enfant au Congo. Cette session apportera probablement de nouvelles pistes de réflexion et des éclairages de nature à permettre à la coordination du Reiper et aux associations membres du réseau de Brazzaville et Pointe-Noire d'élaborer une position commune pour la protection des enfants.

Dispensée par un formateur national, la formation à cette nouvelle approche mobilise l'expérience de terrain des participants en s'appuyant sur des études de cas et des mises en pratique dans des travaux de groupe. Son objectif est de renforcer les compétences des responsables et membres du Reiper en matière de plaidoyer afin qu'ils soient en mesure d'influencer les politiques et de s'impliquer dans la mise en œuvre, le suivi de l'application des décisions prises.

Fortuné Ibara

DIPLOMATIE

Jean-François Valette quitte le Congo

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France en République du Congo vient d'achever son mandat diplomatique après quatre années passées dans le pays.

Pour faire ses adieux, le diplomate français a organisé le 18 février, à la veille de son départ, une cérémonie à la case De-Gaulle, à laquelle ont pris part de nombreux diplomates accrédités au Congo, plusieurs membres du gouvernement et d'autres personnalités. Dans son discours de circonstance, Jean-François Valette a égrené ses souvenirs du Congo sous forme d'abécédaire, chaque lettre de l'alphabet représentant un nom lui rappelant un fait. Ainsi, la lettre A, a-t-il dit, représente l'amour que la France a pour l'Afrique en général et le Congo en particulier. Toutefois, les images du fleuve Congo qui resteront gravées dans son esprit lui feront penser à ce pays, représenté par la lettre C.

Avec une expression teintée d'humour, l'ambassadeur de France n'a pas manqué d'évoquer avec la lettre V son récent accident de vélo, qui lui a

valu un bras cassé.

Délégué de l'État, l'ambassadeur est un responsable placé sous l'autorité du ministre des Affaires étrangères. Il est le garant de l'unité et de la cohérence de la représentation de son pays. Il lui incombe donc de coordonner et d'animer l'action des services civils qui composent la mission diplomatique dont il est le chef. À cet égard, Jean-François Valette a décrit,

Jean-François Valette : « Nous avons aussi de bonnes relations dans le domaine de l'économie et de l'investissement, car beaucoup d'entreprises françaises investissent au Congo. Nous avons beaucoup d'hommes d'affaires qui viennent ici pour profiter des opportunités qu'offre le Congo. Il existe une très bonne compréhension entre les deux chefs d'État, François Hollande et Denis Sassou N'Guesso, qui peuvent régler en commun certaines crises. Vous savez que les deux premiers contingents en République centrafricaine sont menés aujourd'hui par la France et le Congo. Donc, il faut pouvoir travailler ensemble, et c'est cette harmonie qui nous permettra d'être efficaces et de nous mettre en confiance. Aujourd'hui, l'Afrique n'a plus besoin d'aide mais plutôt d'entreprises, d'investisseurs, et de ce point de vue, les entreprises sont très nombreuses, notamment françaises, qui investissent au Congo »

en le présentant sous la lettre D, le travail de diplomate qu'il exerce : « C'est

un travail très particulier car il faut savoir évoquer les faits tout en nuancant ses propos. »

S'agissant de la lettre E, qu'il a attribuée à l'Europe, le diplomate français a indiqué qu'elle avait été de plus en plus présente durant les quatre dernières années, et qu'elle entendait peser de tout son poids et de toute son influence en Afrique. Dans la foulée, l'ambassadeur de France a

annoncé la tenue, au mois d'avril, à Bruxelles, du sommet Europe-



Jean-François Valette

Afrique, qui sera précédé du sommet sur le business afro-européen. Il a poursuivi la liste de ses souvenirs avec les lettres : F, France ; P, Pointe-Noire ; S, Savorgnan de Brazza ; T, Transport, etc.

Le diplomate français a, dans sa carrière diplomatique beaucoup travaillé en Afrique, notamment à Madagascar, au Togo, au Cameroun et au Congo qu'il a quitté le 19 février 2014.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Idriss Déby Itno demande à l'ONU d'envoyer plus d'hommes sur le terrain

Le président tchadien a demandé, le 18 février, aux Nations unies de fournir les moyens nécessaires à la force française et à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) pour une sortie de crise du pays, endeuillé par les violences intercommunautaires.

Lors d'une conférence de presse, le chef de l'État tchadien a souhaité que l'ONU envoie plus d'hommes sur le terrain pour faire face aux violences qui se poursuivent tant dans la capitale, Bangui, que dans les régions. « Il faudra plus d'hommes, plus de moyens [...]. Et quelle est l'institution qui a les moyens nécessaires pour gérer ce genre de situation ? C'est les Nations unies. Donc, il ne faut pas tergiverser, il faut aller vers les Nations unies pour avoir les moyens nécessaires pour tirer la République centrafricaine vers la sortie de chaos actuel », a déclaré le président tchadien. D'après lui, quelle que soit « leur volonté, les forces françaises et celles de l'Union africaine ne pourront pas remplir correctement leur mission », faute d'effectifs.

Le même jour, Médecins sans frontières (MSF) a également appelé « les États membres du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que les pays donateurs à se mobiliser pour mettre immédiatement un terme aux atrocités commises à l'encontre des populations ». LONG a indiqué que l'insécurité régnant en Centrafrique empêche « le déploiement massif de l'aide » nécessaire pour juguler la crise. « L'insuffisance de la réponse internationale actuelle est la preuve accablante de l'abandon pur et simple de la population centrafricaine », a souligné MSF.

Alors que la situation humanitaire est dramatique en Centrafrique, le Pro-



Idriss Déby Itno

gramme alimentaire mondial (PAM) est parvenu mardi à acheminer, par une route reliant le Cameroun à Bangui, un convoi d'aide humanitaire de plusieurs dizaines de camions. Le transport a été rendu possible par la présence d'éléments des forces françaises et de la Misca dans les principales villes traversées pour assurer la sécurité du trajet. Un peu plus tôt, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, indiquait que les soldats français allaient s'efforcer de sécuriser l'axe routier qui relie Bangui à la frontière camerounaise pour acheminer davantage d'aide.

Pour sécuriser la Centrafrique, déchirée par des violences intercommunautaires, l'ONU envisage de déclencher une véritable opération de maintien de la paix, avec près de 10 000 Casques bleus. Pour l'instant, elle attend le feu vert de l'Union africaine, encore réticente sur le sujet, et une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE DU SUD

L'ambassadeur du Congo mobilise ses compatriotes du Cap

Léonard Émile Ognimba a rencontré, le 16 février, les ressortissants congolais basés dans la province sud-africaine du Cap. La réunion s'inscrit dans le cadre des échanges réguliers avec la colonie congolaise, initiés par l'ambassadeur dès sa prise de fonctions en 2012. Cette seconde session avec les Congolais du Cap, qui s'est tenue au Good Hope Center de Cape Town, a réuni un peu plus de 600 personnes représentatives des mouvements associatifs (étudiants, religieux, culturels) et des individualités de divers centres urbains de la région.

L'adresse à l'assistance, a été avant tout l'occasion pour le diplomate congolais de rappeler les principaux axes du récent discours sur l'état de la Nation du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il s'est appuyé essentiellement sur la paix, le développement et l'éducation, rappelant à chacun les progrès accomplis et les engagements nouveaux pris par le président de la République, de même que la détermination de ce dernier à conduire le Congo dans une nouvelle ère de prospérité à l'horizon 2025.

Émile Ognimba a aussi communiqué sur les initiatives prises par l'ambassade, à la suite des préoccupations émises par la colonie lors de la première rencontre en février 2013, en vue d'améliorer les prestations de l'ambassade et contribuer à la transformation de la colonie congolaise d'Afrique du Sud en une communauté solidaire et organisée.

Le diplomate congolais et ses

deux collaborateurs l'accompagnant, Sylvère CJ Youmbah, secrétaire bilingue, et Wilfried Jude Bayonne-Castador, huissier, ont à tour de rôle entretenu les participants sur le catalogue des services qu'offre le Consulat, la mise en œuvre du relais de collecte de dossiers et de délivrance de documents consulaires, l'amélioration des délais de traitement des requêtes, les conditions de sollicitation de la bourse d'études, la mise en œuvre de la carte consulaire et la fonctionnalité du site Internet de l'ambassade : www.embassyofcongo.co.za.



Emile Ognimba remettant la carte consulaire à un congolais vivant au Cap

L'ambassadeur a ensuite procédé à la remise de cartes consulaires témoins aux 5 premiers récipiendaires. La session a également été l'occasion d'un échange direct sur des sujets d'intérêt général, entre les participants et l'ambassadeur, au cours d'une série de questions-réponses. Il a été noté à cette occasion que les préoccupations majeures de la colonie se résument autour des questions relatives aux difficultés de renouvellement des passeports, à l'harmonisation des délais de soumission des de-

mandes de bourses avec le calendrier académique sud-africain pour les étudiants, à la mise en œuvre d'une politique d'accompagnement pour les candidats au retour volontaire au Congo et à la nécessité de l'ouverture d'un consulat à Cape Town. Le séjour de l'ambassadeur Ognimba à Cape Town a été aussi marqué par sa participation à l'ouverture du Parlement sud-africain, le 13 février, au cours de laquelle le président Jacob Zuma a prononcé le traditionnel discours sur l'état de la Nation. Léonard Émile

Ognimba s'est, en outre, entretenu avec des hommes d'affaires désireux d'investir au Congo. À l'invitation de Gur Milandou Mouanga, il a aussi visité le domaine de Groot Constantia, en compagnie des membres du comité de coordination de la colonie congolaise du Cap.

Ces rencontres sont initiées en vue de déterminer le nombre de Congolais vivant dans les principales villes sud-africaines estimé à 5.000 au total.

Hermione Désirée Ngoma



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE (MJEC)
 Agence Nationale pour l'Insertion et la Réinsertion des Jeunes (ANIRJ)



FORMATION DES JEUNES EN ENTREPRENEURIAT - PPEJ

Inscription immédiate par SMS ou par E-mail avant le 15 mars 2014 à 14 h 00

Porteurs de projets ou d'idées de projets socio-économiques

Envoyez vos noms, prénoms, âge, niveau d'études, adresse aux:

GSM : 01 987 87 57 / 06 987 87 57 / 05 528 55 43 / 04 438 90 80

Email: anirjcongo@gmail.com BP: 5024 Brazzaville

Lieu : ANIRJ (en diagonal du Campus Impérial) ou au 26^{ème} étage de la Tour Nabemba

**Pas de crédit ?
 Garde le **SOURIRE** avec**

**WARID
 SO-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
 Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
 Passer à l'action

BUROTOP IRIS www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an

+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA

+ Multiprises APC

+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur

399.000 FCFA - HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne.
 Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

TerraTech le monde de l'informatique **Promotion spéciale**

Ordinateurs portables **acer**

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Garantie 1 an

Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

acer hp dell TOSHIBA Microsoft APC iPad SONY lenovo Genius FUJITSU

Les Brèves du monde

Procès Pascal Simbikangwa : de nouveaux témoignages contradictoires sur l'accusé

De nouveaux témoins ont jeté leurs éclairages contradictoires lundi sur Pascal Simbikangwa, le premier Rwandais poursuivi pour crimes liés au génocide en France, près de 20 ans après ce drame. Anatole Nsengiyumva est l'ancien patron du «bureau G2», le renseignement militaire où fut brièvement affecté Pascal Simbikangwa, après qu'un accident eut laissé paraplégique le jeune capitaine de la garde présidentielle en 1986. Versé dans le civil, l'accusé allait rejoindre le Service central de renseignement de la police (SCR), avec rang de «directeur», dit-il. Mais pour le lieutenant-colonel Nsengiyumva, «c'était un petit agent » chargé de la revue de presse, « il n'était directeur de rien ». Le capitaine Simbikangwa est notamment accusé d'y avoir organisé des milices et fait livrer des armes, mais son ancien chef, tout en reconnaissant ne pas l'avoir vu «pendant les événements», balaie d'une phrase: « Simbikangwa était impotent, il se déplaçait dans sa chaise roulante, il ne pouvait pas se mettre debout. »

Ukraine : l'opposition demande à Merkel des sanctions contre les proches de Ianoukovitch

L'opposition ukrainienne a demandé lundi à Berlin à Angela Merkel, une aide financière et des sanctions contre l'entourage du président Viktor Ianoukovitch, à la veille de l'examen au Parlement d'une réforme constitutionnelle réduisant les pouvoirs présidentiels pour sortir de la crise. «Je pense que l'Union européenne et l'Allemagne ont des mécanismes pour introduire des sanctions», a déclaré au cours d'une rencontre avec la chancelière allemande Vitali Klitschko, l'un des chefs de l'opposition ukrainienne et ancien champion du monde de boxe poids lourds, qui a remporté la plupart de ses victoires en Allemagne, où il est très populaire.

Centrafrique : la présidente veut une prolongation de la mission française

La présidente centrafricaine a déclaré lundi qu'elle souhaitait une prolongation de l'intervention militaire française dans son pays jusqu'en 2015, trois jours après l'annonce par Paris de l'envoi de renforts pour une mission "plus longue que prévu". «La présidente de transition (Catherine Samba Panza) nous a dit qu'il faut qu'ils (les soldats français) restent jusqu'aux élections, c'est-à-dire début 2015», a déclaré la présidente de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale -la chambre basse du Parlement français, Elisabeth Guigou, qui conduit une délégation de neuf parlementaires à Bangui, et qui a rencontré la présidente lundi matin.

Tiras Andang

MUSIQUE

Extra Musica Zangul livre un spectacle hors pair

Le groupe du chevalier Roga-Roga Missile Zébira Zatataou a ébloui le public venu nombreux au restaurant La bonne humeur, le 14 février dernier, pour assister à un spectacle riche en chansons et animations avec une chorégraphie impressionnante.

Dido, ont livré aux fans du grand groupe Extra Musica, venus de tous les coins de Brazzaville, presque tous vêtus aux couleurs de la Saint-Valentin : le rouge et le noir. Les acclamations venaient de partout, surtout lorsque les animateurs phares du groupe ont fait leur apparition sur

groupe, Raymond Nti, ce spectacle était inédit. «Nous remercions le public d'être venu si nombreux faire la fête avec le groupe Extra Musica Zangul. L'espace était plein à craquer. C'est un spectacle hors pair qui pourra s'inscrire parmi les meilleurs que nous allons livrer en 2014», a-t-il estimé.

La grande surprise de la soirée a été la présence de la délégation américaine conduite par la nouvelle ambassadrice des États-Unis au Congo : une opportunité pour elle, qui vient d'arriver dans un pays hospitalier comme le Congo, de vivre en live la prestation du grand groupe congolais.

La soirée n'a pas été que musicale. Le Conseil national de



Le chevalier Roga-Roga, président du groupe Extra Musica Zangul (© DR). lutte contre le sida a

Florian Miokono, Epaka, Mougomboro, Les goûts et les couleurs, Mban Antoine, N Julie, Musicien, Rosalin Onongo, Sorcellerie Kindoki ou encore des extraits des chansons du prochain album Contentieux, tel était le menu que Roga-Roga Zébira Zatataou et d'autres chanteurs de charme comme Kassoumballessa, Juventus de Turin, Rav 4, Levyson, Fiston Boko,

scène : De Brazza le Ngantsié avec son Contentieux et Ngou Mbala; Zaparo de guerre, époustouflants avec de nouveaux cris ; États-Unis d'Amérique, avec son nouveau cri karateka. Pendant ce temps, Espé Bass, Ramatoulaye et Sonor Digital émerveillaient par leur façon de gratter la guitare et de manier la batterie.

Pour le secrétaire général du

profité de l'occasion pour distribuer des préservatifs à tous les spectateurs, pour éviter non seulement les maladies sexuellement transmissibles comme le VIH/sida, mais aussi les grossesses indésirées.

Notons que la première partie de ce spectacle était marquée par la prestation du groupe Impression des As de Seto 100%.

Bruno Okokana

AMC Telecom
VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit

de 1 Mb/s à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville
Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81/ 01 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

MÉMOIRE

Maître Marcel Gotène, une année déjà...

Décédé à l'âge de 74 ans dans la nuit du 19 au 20 février 2013 à Rabat, au Maroc, le peintre Marcel Gotène a gravé son nom dans le marbre. En ce jour de mémoire, sa famille évoque le parcours de cet homme de talent.



L'artiste dans son atelier / © Baudouin Mouanda pour J.A.

L'art, sous toutes ses formes biomorphiques, n'avait pas de secret pour Marcel Gotène. Originaire du district d'Abala (département des Plateaux), il fut l'un des peintres les plus représentatifs de l'art congolais. La multiplicité de ses techniques et ses approches variées l'ont tout de suite sorti du cadre quelque peu étroit de la nation, pour en faire une icône continentale, son plus précieux représentant dans le monde. En Europe en particulier, mais aussi en Asie et en Amérique, le nom de Gotène s'est rapidement imposé, devenant le symbole de l'art africain.

Formé à la non moins emblématique École de peinture de Poto-Poto, Marcel Gotène fut l'ambassadeur d'un art inépuisable, d'un trait qui savait se jouer des lignes et des formes, où triomphait toujours «la petite touche de l'Africain» dans un choix de couleurs éclatantes. Défendant avec fierté la peinture congolaise, il sera impressionné par les Zigoma, Thango et autres Bongoïla, tous graphistes contemporains.

L'œuvre de Marcel Gotène suscite encore des interrogations. La richesse de ses tableaux est telle que les scènes de la vie courante de nos villages, de nos savanes et nos forêts qu'il représente semblent l'avoir imploré de les porter sur la toile vers des horizons lointains. Mondes renfermés dans l'être humain mais interconnectés entre eux ; mondes de l'homme dans sa relation avec la faune et la flore ; monde citadin aussi où l'on peut deviner, à défaut de les entendre, les furieuses clameurs des agglomérations.

Le poète Philippe Makita soulignait justement à propos des tableaux de Gotène qu'ils constituaient «une parabole picturale». Liens perceptibles découvrant les multiples facettes toujours complémentaires des êtres humains dans une esthétique parfaitement raffinée.

Pour revenir à l'homme lui-même, sa formation débute en 1951 sous l'œil protecteur de Pierre Lods, l'illustre fondateur de l'École de peinture de Poto-Poto, aujourd'hui reconnue internationalement. Âgé de 12 ans seulement, l'apprenti peintre Gotène apprendra à laisser libre cours à ses perceptions dans ses créations artistiques. Le résultat sera impressionnant pour ses précepteurs, année après année. Il n'y resta que deux ans et demi pour, comme il le disait, rester égal à lui-même et se frayer un chemin dans son propre style.

La veuve de Gotène née Édith Eleka explique que les premiers mois après sa disparition ont été les plus difficiles de son existence. La douleur est encore vive, mais la commémoration du premier anniversaire de sa mort est aussi source de force pour ses enfants qui entendent rendre un hommage digne au père et, tout à la fois, exprimer le merci le plus profond à toutes les personnes qui les ont assistés. «Jusqu'à présent nous avons du mal à réaliser, mais à travers ses toiles, nous voyons sa présence et nous comprenons mieux l'adage qui dit que l'artiste ne meurt jamais. Marcel Gotène était un homme au style unique. Un style que beaucoup auront du mal à rejoindre tellement il était unique», souligne un mécène.

La famille Gotène a célébré une messe en l'église Notre-Dame-de-Fatima le 19 février à 6 heures du matin. Une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe de l'illustre disparu après la messe.

Luce Jennyfer Mianzoukouta



AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable des Ressources Humaines H/F

La Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, recherche un Responsable des Ressources Humaines. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Mettre en place une politique RH pour la SG Congo en cohérence avec les enjeux business et les politiques du Groupe Société Générale.
- Gérer des processus de communication employeur, recrutement, d'intégration, de formation, de rémunération, de gestion de carrière et de développement RH.
- Implémenter, optimiser et suivre les procédures RH en renforçant le lien de proximité avec les managers opérationnels.
- Conduire des projets RH.
- Gérer les relations sociales et le respect de la législation sociale.
- Gérer le personnel.

Profil recherché

- Justifier d'au moins 10 années d'expérience à un poste de Directeur des Ressources Humaines dont une partie significative au sein d'un groupe international et/ou d'une entité multi-sites.
- Avoir une solide expérience managériale, acquise en Afrique et idéalement dans la zone sub saharienne.
- Maîtriser parfaitement le français.

Qualités

- Vision stratégique du management des ressources humaines
- Charisme naturel.
- Très bonnes aptitudes en matière de conduite du dialogue social

La Société Générale Congo vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Ressources Humaines » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Copie légalisée des diplômes

Date limite de dépôt des candidatures : 6 mars 2014

Nécrologie

Les enfants Ikama Obambi et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle et frère, Alphonse Ikama Obambi, administrateur retraité à l'OMS - Afrique, survenu le 7 février 2014 à Paris en France.

La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu situé au n°61 de la rue Mabilou, Ouenzé-Brazzaville (Arrêt de bus Station Itoumbi).

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

- Mercredi 19 février : arrivée de la dépouille mortelle par le vol régulier d'Air France et dépôt à la morgue municipale de Brazzaville
- Jeudi 20 février :

9 heures : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10 heures : recueillement au domicile

14 heures : départ pour le cimetière du Centre-ville

17 heures : fin de la cérémonie



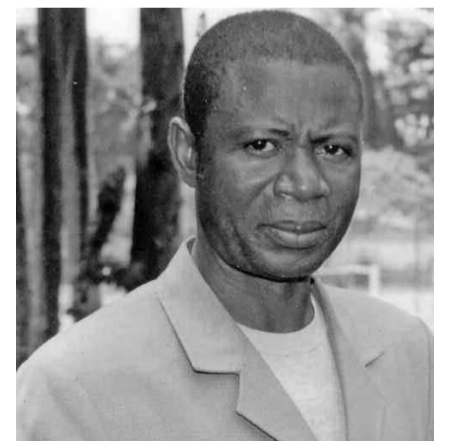
La Direction de la société GPL S.A a le regret d'annoncer aux agents, amis et connaissances le décès de monsieur Mboma Jean, chef de service Technique et Approvisionnements survenu, le jeudi 13 février 2014 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°178, rue Abala (Avenue Boulangerie vers l'école 18 mars), quartier Petit chose.

La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.

La Direction de GPL SA, au nom de ses collaborateurs, présente ses condoléances à la famille éprouvée.

La Direction de GPLSA



APPEL D'OFFRES

Cherche une personne dynamique, avec un bon esprit du travail pour être maître chien ayant une expérience avec des chiens, de préférence dressage des chiens.

Appel : 05 615 41 10

AGRICULTURE

Un site de 70 000 hectares abritera le tout premier PAI

Le projet « Parc agro-industriel » (PAI) sera érigé dans le Bandundu, à 250 km de Kinshasa, plus précisément à Bukanga-Lonzo dans le territoire de Kenge.

Dans sa vision initiale, le PAI à l'instar du Programme national d'investissement agricole est une stratégie affûtée par le gouvernement pour ramener la croissance dans le secteur agricole, au moins 6% selon les projections établies et, surtout, mettre fin au cycle des importations. Au-delà, le PAI constitue une réponse durable au problème de sécurisation foncière. L'idée est aussi d'arriver à intégrer l'agriculture paysanne, mais aussi de créer une véritable synergie dans le monde des acteurs de terrain. Devant les participants réunis à une conférence sur l'agriculture africaine subsaharienne, rencontre organisée le 18 février par l'Association EMRC (European marketing relation center), le ministre congolais en charge du secteur, Jean Chrysostome Vahamwati, a expliqué les avancées enregistrées dans le processus d'érection des PAI. Le cas du Domaine agro-industriel de Nsele est souvent cité en exemple. En effet, la gestion de ce géant agricole, bénéficiaire d'un investissement de 30 millions de dollars américains, est assurée par des privés. Conformément à la loi, les PAI relèvent de l'initiative privée, et l'État n'a pour rôle que d'assurer leur bon encadrement. À terme, il est prévu, grâce aux PAI, de mettre en place des

fermes commerciales, des petites fermes et les grandes coopératives agricoles. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement mise sur des incitations tant douanières que fiscales, notamment les exonérations des taxes sur les intrants agricoles en vue d'attirer de nouveaux investissements. Concrètement, la RDC a accordé des exonérations des droits et taxes à l'exportation. En plus, elle a réduit à 0,5% les redevances honoraires aux postes frontaliers. Le tout se passe aussi au niveau d'un seul guichet. Se voulant rassurant, le ministre de l'Agriculture a réitéré le refus du pays de revenir sur les politiques de nationalisation. Conformément à la loi, l'article 16 prévoit d'octroyer 51% des parts aux nationaux dans les entreprises du secteur. Cela n'a rien de préoccupant, a-t-il réagi, car les lois congolaises prévoient aussi une participation pour les nationaux dans des secteurs prioritaires, notamment les mines et les télécommunications à hauteur de 15%. Toutefois, les états généraux annoncés de l'agriculture et du développement rural seront un cadre approprié pour évoquer l'ensemble des questions brûlantes.

Laurent Essolomwa

CYCLE ÉLECTORAL 2013-2016

Les grandes ambitions de l'abbé Malu Malu

L'option a été levée pour la professionnalisation du personnel de la Céni. Des programmes adaptés de formation seront dispensés pour renforcer les capacités du personnel électoral que l'on veut réellement à la hauteur des tâches qui lui seront confiées.

Depuis qu'il a pris les rennes de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) en remplacement du pasteur Ngoy Mulunda, l'abbé Apollinaire Malu Malu qui travaille d'arrache-pied, s'est donné comme objectif de crédibiliser le processus électoral en abattant un travail de qualité. Et pour bien faire les choses, il a décidé d'impliquer tous les partenaires tant sociaux que politiques dans cette dynamique de sorte qu'à la fin, les résultats qui en découleront soient acceptés par tous. Bon joueur, le président de la Céni n'a cessé de prendre langue avec les uns et les autres en échangeant avec eux sur tout ce qui fâche. C'est avec les politiques qu'il avait entamé cette opération qui entre dans le cadre des stratégies bien ouillées de la Céni. Cette dernière veut rectifier le tir en apportant des correctifs là où il faut par rapport aux couacs enregistrés en 2006. En fait, les partis politiques représentent la première catégorie des partenaires en raison de leur complexité et, surtout, des problèmes inhérents aux politiciens par rapport aux enjeux électoraux. Là-dessus, une source proche de la Céni a fait savoir que les choses évoluent plutôt bien avec la récente signature du Code de bonne

conduite et du protocole d'accord instituant le Comité de liaison entre la Céni et les partis politiques. En effet, a-t-il soutenu, la Céni est déjà très avancée dans un partenariat structuré avec les partis politiques. À l'heure actuelle, près de 662 représentants des partis politiques sont accrédités à la Céni, soit plus de 350 délégués des partis politiques sur les 451 que compte le pays. Ce qui constitue un pas déjà franchi d'autant plus que les deux textes sus évoqués ont été, comme l'a indiqué Delion Kimbulungu, conseiller à la Céni, amandés et approuvés par les partis politiques lors d'une plénière au Palais du peuple. Le processus continue à la Maison des élections pour permettre aux retardataires de rejoindre le train déjà en marche. Les structures de la société civile ne sont pas en reste dans cette dynamique comme en témoignent les premiers contacts amorcés dans la foulée des concertations nationales. C'est le 21 février que s'ouvrent des échanges marathon entre la Céni et les représentants des structures importantes de cette composante, l'une des plus contestataires que compte le pays en matière électorale. La Céni aura aussi du temps à consacrer aux organisations féminines qui constituent le troisième cadre des concertations. Puis d'autres catégories socioprofessionnelles vont suivre suivant un chronogramme bien ficelé. La Céni qui entend faire les choses proprement en ne lésant personne a ainsi réparti ces différents cadres de concertations par rapport à la spécificité de ses partenaires. « Medias

et élections », « sécurisation électorale », « élections et droits de l'homme », « justice électorale », « diaspora et élections », « jeunesse, personnes vulnérables et élections », « autorité traditionnelle et coutumière et élections », « Céni et les ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques accrédités à Kinshasa », « échanges inter institutionnels », etc. Autant des cadres de concertations qui seront animés de manière permanente par la Céni. Tous ces cadres de concertation, ainsi que l'a soutenu le conseiller Delion Kimbulungu, seront mis en œuvre progressivement. L'objectif visé n'est autre que de crédibiliser davantage le processus électoral en cours et minimiser les éventuelles contestations qui pourraient en résulter. Et Delion Kimbulungu d'ajouter que la Céni fera de la transparence son cheval de bataille car elle n'a rien à cacher. « Les élections pour la Céni ne constituent plus un secret. Tout doit se savoir et tout doit se voir », a indiqué ce collaborateur de l'abbé président. Pour y arriver, l'option a été levée pour la professionnalisation du personnel de la Céni. Des programmes adaptés de formation seront dispensés pour renforcer les capacités du personnel électoral que l'on veut réellement à la hauteur des tâches qui lui seront confiées. Ainsi se déclinent-elles les grandes ambitions d'une Céni requinquée qui prend avec la Nation le pari de la transparence en organisant des élections libres et démocratiques à l'horizon 2016.

Alain Diasso

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

ÉCONOMIE

Dédollarisation de l'économie : le gouvernement prêt à passer à l'action

Le décret-loi n°004/2001 du 31 janvier 2001 relatif au régime des opérations en monnaies nationale et étrangère en RDC devra être revu.

Au cours de la réunion de la troïka du 17 février, tous les membres se sont mis d'accord sur l'accélération du programme de dédollarisation de l'économie congolaise. En effet, ils ont tous opté pour la révision du décret-loi n° 004/2001 du 31 janvier 2001 relatif au régime des opérations en monnaies nationale et étrangère en RDC. Après avoir soumis un projet à l'examen à la troïka stratégique, il a été demandé à la Banque centrale de porter des amendements à certains articles donnant cours légal aux monnaies étrangères sur le territoire national, tout en veillant à une phase transitoire de mise en œuvre du

décret en cours de révision. Au cours de cette réunion, la troïka stratégique a également constaté que la paie du mois de janvier a été totalement exécutée sur l'ensemble du territoire national tandis que celle du mois de février a débuté depuis le 13 pour la ville-province de Kinshasa et le 15 pour les provinces.

Situation économique et financière

Au 14 février 2014, il est projeté, au niveau international, une croissance moins dynamique par rapport au passé dans les économies émergentes. La Troïka justifie cet élan par le durcissement des conditions financières, suite aux contraintes du côté de l'offre, aux récentes interventions des pouvoirs publics et aux anticipations sur la politique monétaire amé-

ricaine. Au 13 février, les prix des matières premières composant l'essentiel des exportations de la RDC ont connu des tendances à la hausse. Le cours du cuivre s'est établi à 7.156,00 USD la tonne, soit une hausse de 0,67% par rapport à la semaine précédente. Quant au cobalt, son prix est passé à 31.707,90 USD la tonne, enregistrant une hausse de 1,63%. En ce qui concerne les produits pétroliers, les prix du baril ont connu des baisses sur les deux marchés de Londres et New York, où ils se sont situés respectivement à 109,10 USD (-0,43%), et 100,00 USD (-0,16%). Les prix des principaux produits céréaliers ont connu des hausses, excepté le maïs. Ce dernier coûte 161,67 USD (-0,68%) contre 15,76 USD (+2,54%) pour le riz et 592,75 USD (+1,28%) pour le blé. Sur le

plan national, le mois de janvier a été marqué par une amélioration significative dans l'opinion des chefs d'entreprises. Le solde brut est passé de +20,3% en décembre 2013 à 21,9% en janvier 2014. Pour l'année 2014, les projections de la croissance sont estimées à 9,5%, sur la base des réalisations de production à fin novembre et décembre 2013. Le taux d'inflation étant à 0,033%, il était de 0,179% en cumul annuel au niveau national. En annualisé, le taux d'inflation à fin 2014 serait de 1,338%. Cependant, le taux de change du franc congolais s'est apprécié par rapport au dollar américain de 0,18% à l'indicatif, et a enregistré une légère dépréciation 0,08% sur le marché parallèle. Au 14 février, le taux était respectivement de 921,17 CDF/USD, et 937,75 CDF/USD. Les réserves in-

ternationales étaient à 1.778,48 millions, couvrant 8,5 semaines d'importations. Le taux directeur de la Banque centrale du Congo (BCC) est à 2,0% depuis le 8 novembre 2013. Au 14 février, la situation financière provisoire de l'État accuse un déficit de 37,6 milliards CDF, consécutif à des recettes de 125,7 milliards CDF, et de dépenses de 166,6 milliards CDF. Cette situation due à la paie du mois de février, déjà totalement libérée, devrait s'absorber d'ici à la fin du mois. Présidée par le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, cette réunion d'une heure a été marquée par la présence du ministre de l'Économie et commerce, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Finances, du gouverneur de la BCC.

Gypsie Oïssa Tambwe



WWF for a living planet®

Lettre ouverte de Raymond Lumbuenamo, directeur national de WWF

Virunga et pétrole : population en péril

À l'attention de mes compatriotes congolais,

Je veux tout d'abord affirmer qu'en tant que Congolais, je défendrai toujours le droit au développement de la RDC ; il est hors de question que nous transformions le Congo en une réserve naturelle mondiale ! La RDC a le droit d'exercer sa souveraineté dans l'exploitation de ses ressources naturelles. Mais cela doit se faire dans les limites que nous imposent le respect du bien communautaire, l'équité, le respect des conventions internationales et des lois que nos parlementaires votent en notre nom.

Le 14 février, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), standards les plus respectés en matière de responsabilité sociale des entreprises, a accepté la plainte déposée par le WWF contre la compagnie pétrolière britannique Soco pour la violation présumée des directives concernant l'environnement et les droits de l'homme dans le développement de son projet pétrolier sur le bloc V au sein du parc national des Virunga. Après l'engagement de la compagnie Total de ne pas explorer au sein du parc, Soco reste aujourd'hui la seule compagnie à envisager d'explorer le pétrole à l'intérieur du parc national des Virunga.

Les griefs présumés retenus contre Soco sont clairs et ils sont graves : le non-respect des lois de notre pays, des menaces et des intimidations, une consultation inappropriée des populations, la rétention d'informations cruciales sur les risques pesant sur les ressources naturelles vitales aux communautés.

Il est temps que nous comprenions que Soco n'œuvre pas pour l'intérêt ou le développement durable du Congo mais essentiellement pour ses propres

intérêts financiers. Nous attendons un comportement responsable des entreprises qui investissent dans notre pays, Soco doit aujourd'hui arrêter définitivement son projet car il y a d'autres choix que de transformer Virunga en un champ de pétrole.

Le choix qui s'offre aux Virunga est avant tout celui entre les intérêts du Congo et les populations riveraines du lac Édouard et celui d'une minorité d'investisseurs associés aux intérêts d'une multinationale. Un choix entre des intérêts à court terme, car le pétrole est une ressource épuisable, contre l'intérêt à long terme de la population du Nord-Kivu et de ses générations futures qui pourraient bénéficier du potentiel économique durable que représente le patrimoine exceptionnel des Virunga.

Virunga n'a pas son égal dans le monde entier, Virunga est irremplaçable ! Savez-vous que le Rwanda grâce au tourisme dans le massif des Virunga génère plus de 200 millions de dollars par an ? Si la paix s'installe définitivement dans le Kivu et que le parc des Virunga est bien géré, il sera à nouveau un formidable moteur de développement durable pour la région et tout le pays grâce au tourisme, la gestion durable de la pêche, l'hydro-électricité pour ne citer que les plus en vue.

Mais avant tout, ce sont les risques inacceptables que fait courir le pétrole sur le lac Édouard, source de subsistance de 50000 personnes que nous devrions considérer. Ces impacts pourraient entraîner des conséquences sociales incalculables. Allons-nous prendre la responsabilité d'hypothéquer l'avenir de la multitude de nos concitoyens pêcheurs et agriculteurs riverains des Virunga au profit de quelques privilégiés nationaux et étrangers ?

Déjà lors de la phase exploratoire, la compagnie Soco a alerté qu'il y avait des risques de pollution, de contamination des eaux potables, d'introduction d'espèces invasives ou de perte d'emplois liés à la

pêche. Des risques identifiés dans sa propre étude d'impacts, qui n'ont été que partiellement partagés aux communautés.

Durant la phase d'exploitation, de nombreux impacts potentiels sont aussi à craindre. Comment prétendre assurer la sécurité des pipelines dans une zone sismique et volcanique et malheureusement en proie aux groupes armés vivant du trafic de matières premières ? Qui prendra en charge les indemnités ou les coûts gigantesques de la dépollution ? Nous avons malheureusement pu constater qu'au Nigeria, malgré les milliards de dollars extraits du sous-sol, l'espérance de vie s'est écourtée dans les zones de production pétrolière et les conflits et tensions ethniques se sont exacerbés.

On nous avance l'argument de la création d'emplois, mais combien et pour qui ? Le secteur pétrolier est très peu créateur d'emplois et n'utilise de la main d'œuvre non qualifiée que dans sa phase initiale. Une fois installée, elle appellera une expertise dont le Congo ne dispose pas. Chers compatriotes, regardez au Bas-Congo, par exemple, Penrenco n'offre que 1200 emplois dont la majorité par des sous-traitants affectés d'une forte inégalité salariale. Le pétrole ne pourra jamais offrir un emploi aux 50000 personnes vivant du lac Édouard qui voient leurs moyens de subsistance menacés. On nous parle de souveraineté dans l'exploitation des ressources du pays. Mais est-ce un comportement souverain que de mettre en péril des milliers de nos concitoyens pour les intérêts d'une poignée d'individus ?

Le rapport du sénat publié en octobre 2013 sur l'exploitation pétrolière dans le Bas-Congo dénonçant les impacts environnementaux, le manque de retombées sociales et de capacités des services de l'État à encadrer la production pétrolière doit nous faire réfléchir.

Pourquoi tant de précipitations alors qu'à l'Assemblée nationale l'examen du Code des hydrocarbures est suspendu ? Je me réjouis de la décision du président de l'Assemblée nationale et rejoins les parlementaires dans la nécessité d'améliorer cette loi afin de construire un cadre légal fort. D'une part, la préservation de milieux exceptionnels, tels que ceux classés au patrimoine mondial de l'Unesco, n'est pas compatible avec les activités minières et pétrolières dont ils devraient être préservés. Ensuite, il est indispensable que le Code permette de réguler les pratiques des entreprises qui investissent dans notre pays et de garantir la bonne gouvernance du secteur des hydrocarbures, afin d'assurer des bénéfices concrets au peuple congolais.

De même, pourquoi explorer au sein des Virunga sans attendre les recommandations de l'Étude environnementale stratégique sur le Rift albertin en cours demandée par le gouvernement et qui doit apporter des éléments de décision pour un développement stratégique du pétrole dans la région. Notre pays possède d'importantes ressources pétrolières qui peuvent être exploitées, cela ne doit pas avoir lieu dans une zone aussi sensible que le lac Édouard dans le parc des Virunga. Ce parc, le plus ancien d'Afrique, recèle un tout autre potentiel de développement économique que le pétrole et je vous assure que le peuple congolais en bénéficiera bien plus si nous faisons le choix de le préserver. C'est ce que je crois en tant que citoyen congolais, et c'est en ce sens que le WWF travaille depuis près de 30 ans à Virunga en partenariat avec le gouvernement et l'Institut congolais pour la conservation de la nature.

Respectueusement vôtre.

**Raymond Lumbuenamo,
directeur national du WWF RDC**

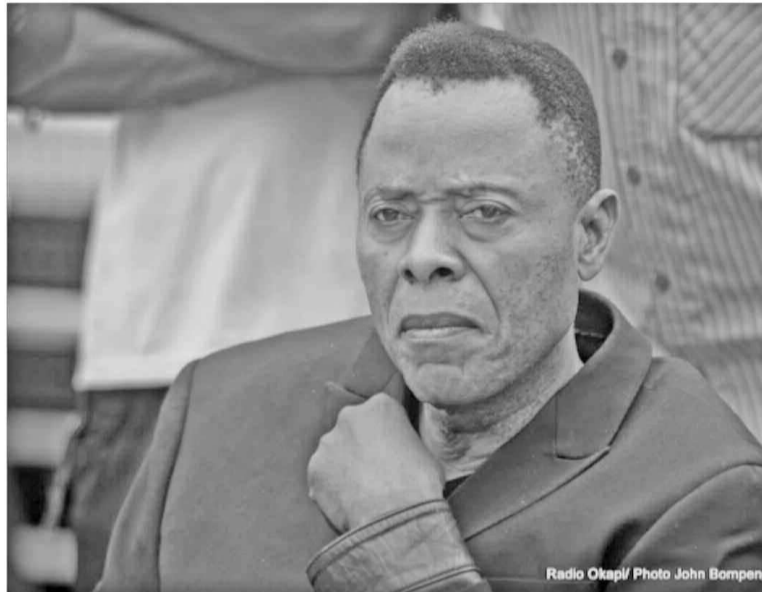
MUSIQUE

King Kester sera enterré à Kinshasa

L'esplanade du stade des Martyrs est provisoirement retenue comme lieu des obsèques officielles alors que la nécropole Entre-terre-et-ciel offrira la dernière demeure à cet artiste musicien.

L'artiste musicien King Kester Émeneya sera bel et bien inhumé à Kinshasa. Cette précision a été donnée par le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, au cours d'une conférence de presse tenue le 19 février dans la salle Samuel Kitoko de l'Hôtel de ville de Kinshasa. La dépouille mortelle du disparu arrivera à Kinshasa le 1er mars à 6 heures du matin, pour être enterrée le 2 mars à la nécropole Entre-terre-et-ciel, alors que l'organisation a provisoirement prévu l'exposition du corps sur l'esplanade du stade des Martyrs.

André Kimbuta a coupé court à toutes les rumeurs qui ont circulé sur les funérailles de cet artiste qui n'appartenait plus à sa famille ni à la RDC, grâce à ses œuvres,



Le musicien King Kester Émeneya

qui ont traversé les frontières jusqu'à atteindre les continents les plus éloignés. « *L'artiste Émeneya n'appartenait plus aux Congolais. C'est pourquoi il est pleuré à travers le monde, même au Japon* », a précisé le chef de l'exécutif provincial. Le gouvernement, a-t-il poursuivi, a décidé de

son enterrement au siège des institutions, à Kinshasa, la capitale de la RDC. « *Qu'il n'y ait plus de confusion ni des racontars* », a-t-il insisté. Cette décision du gouvernement a été appuyée par la famille biologique du disparu ainsi que celle des musiciens. Elle est également acceptée par les res-

sortissants de son terroir, la ville de Kikwit, dans le Bandundu. Mais cette dernière a sollicité du gouverneur de la ville de Kinshasa l'érection d'un monument à Kikwit, en mémoire de l'artiste. Déjà, André Kimbuta Yango a adhéré à cette demande et a assuré les ressortissants de cette contrée de son implication en vue de la réalisation de ce vœu.

Une organisation avancée

Pour mieux faire les choses et rendre des honneurs mérités à cette star de la musique, le comité d'organisation a mis en place des sous-commissions. Cette disposition vise à permettre à tout le monde de participer à sa manière aux obsèques de l'illustre disparu. Il s'agit, entre autres, des sous-commissions famille, artiste-musicien, Kikwit, logistique, finances, sécurité, protocole, communication. Les six dernières sous-strates ont pour objectif, selon le gouverneur, d'accompagner les deux familles éprouvées. Le gou-

vernement a également indiqué l'arrivée à Kinshasa de deux délégations composées chacune de vingt personnes. La première, venant de Paris, en France, va accompagner le corps d'Émeneya alors que l'autre sera composée des ressortissants de Kikwit, son terroir. Par ailleurs, l'épouse du disparu fera également le déplacement de Kinshasa avec onze enfants.

Implication de tous

Après avoir déployé des efforts fournis par le gouvernement en vue du rapatriement de la dépouille mortelle de King Kester, André Kimbuta a appelé les Kinois à lui rendre des « hommages mérités ». « *Que les obsèques d'Émeneya soient entourées de tout le respect, que les Kinois viennent nombreux l'accueillir à son arrivée à Kinshasa* », a lancé le gouverneur de la ville de Kinshasa. En attendant l'arrivée du corps à Kinshasa, la veillée mortuaire se tient au domicile familial à Bandalungwa.

Lucien Dianzenza

AFRICAN METROPOLIS

Sept courts métrages dans sept villes africaines

Les films du projet « African Metropolis » ont récemment été diffusés au Festival international du film de Santa Barbara tenu du 6 au 8 février.

Le projet a été initié par le Goethe-Institut d'Afrique du Sud et le producteur sud africain Steven Markovitz et a pour but de promouvoir les cinéastes africains. Les différents courts-métrages, qualifiés de « contes urbains » ont été réalisés à Lagos, à Abidjan, à Dakar, au Caire, à Nairobi, à Kinshasa et à Johannesburg. Ils racontent et décrivent les différents aspects de la vie dans des métropoles africaines. « *Plus de la moitié de la population totale du continent africain vivant maintenant dans les villes, des cultures urbaines débordantes de vitalité naissent et évoluent, et ce rapidement et avec une complexité croissante. Le cinéma africain met désormais l'accent sur des histoires urbaines et non plus, comme par le passé, sur l'Afrique rurale traditionnelle* », ont expliqué les initiateurs du projet. Les sept réalisateurs ont été sélectionnés à partir de quarante scénarios, chacun représentant une des sept métropoles. Ils ont ensuite participé à un programme de mentorat et des ateliers destinés à

offrir des opportunités et une visibilité aux cinéastes africains. Les sept réalisateurs sélectionnés sont Folasakin Iwajomo (Lagos), Philippe Lacôte (Abidjan), Carole Maloba (Kinshasa), Marie Kâ (Dakar), Vincent Moloï (Johannesburg) Ahmed Ghoneimy (Le Caire) et Jim Chuchu (Nairobi).

Des histoires contemporaines tirées de la réalité

Le film to « Repel Ghosts » écrit et réalisé par Philippe Lacôte rend hommage à l'artiste américain Jean-Michel Basquiat qui, lors d'une visite à Abidjan, se retrouve face à des démons, des fantômes, des doutes – et à sa propre mort. Le fil raconte l'histoire secrète de son voyage en Côte d'Ivoire. Le court-métrage « The Cave » (La Grotte) a été écrit et réalisé par l'égyptien Ahmed Ghoneimy. Le film raconte l'histoire d'Adham, jeune musicien en colère, à travers les paysages tout en contrastes d'un Caire en constante évolution. La Sénégalaise Marie Kâ a écrit et réalisé le film « L'autre femme », récit émou-

vant et courageux de Madeleine, femme au foyer quinquagenaire contrainte de partager sa maison avec la seconde épouse de son mari. L'oeuvre de Marie Kâ repose sur l'histoire de la relation intime et très peu conventionnelle qui se noue entre Madeleine et la jeune seconde épouse de son mari. « Berea » du Sud-Africain Vincent Moloï relate l'histoire d'Aaron Zukerman, retraité juif dont la vie tourne autour d'un rendez-vous hebdomadaire avec une prostituée bienveillante. « Kisita » de la Congolaise Carole Maloba raconte l'histoire de la jalousie d'une femme envers sa fille trop aguicheuse envers son homme. Le Nigérian Folasakin Iwajomo est l'auteur du film « The line up » (La sélection). Un film sombre sur les dangers du piège de la pauvreté et sur la maltraitance des personnes en détresse. Homecoming (Le retour) réalisé par le kenyan Jim Chuchu est une histoire d'un homme fou amoureux de sa voisine et qui invente des scénarios toujours plus étranges pour la séduire. La première d'African Metropolis a eu lieu dans le cadre du Festival international du film de Durban au mois de juillet 2013, et la première européenne lors du Festival international du film de Rotterdam tenu du 26 au 28 janvier 2014. Le film « L'autre femme » a été présenté le 12 février lors du Festival international du film de Berlin. Les films seront également diffusés dans de nombreux autres festivals internationaux tout au long de l'année. Le projet bénéficie du soutien de la Guaranty Trust Bank et du Hubert Bals Fund du Festival international du film de Rotterdam

Patrick Kianimi

DIVISION 1

Égalité entre Nika et Mazembe à Kisangani, Rojolu bat Shark XI à Kinshasa

Le championnat national de football a repris ses droits de manière effective après les rencontres retour des compétitions africaines interclubs de football. Et les choses semblent changer au cours de la manche retour de la Division 1.

C'est le cas par exemple du match de zéro but partout, le 19 février, au stade Lumumba de Kisangani (Province Orientale) entre la formation locale de l'AS Nika et l'ogre du football national, le TP Mazembe, en match en retard de la 9^e journée du groupe A de la Division 1. Un score qui reflète en fait la détermination de l'AS Nika qui était plutôt décidé à infliger la première défaite à Mazembe. Cela a été finalement un résultat d'égalité. Notons que c'est le deuxième match nul de Mazembe en trois sorties depuis la reprise du championnat national. Les Corbeaux du Katanga ont premièrement fait un match de zéro but partout contre les Monstres d'Elima à Matadi dans la province du Bas-Congo. Qu'à cela ne tienne, Mazembe continue de tenir les rênes du groupe A avec vingt-quatre points. Pour sa part, Nika demeure à la 4^e position du groupe, derrière Don Bosco (3^e) et Lupopo (2^e du groupe A). Rappelons que dans ce même groupe A, le CS Makiso a courbé l'échine devant TC Elima de Matadi, le mardi 18 février 2014 devant son public du stade Lumumba de Kisangani, par la marque de zéro but à

un. Magma a inscrit l'unique but de la partie en faveur des Monstres de Matadi.

Dans le groupe B, c'était un mercredi satisfaisant pour Rojolu de Kinshasa. L'équipe tuteurée par l'ancien international Roger Lukaku et père de l'international belge de souche congolaise Romelu Lukaku a battu Shark XI FC par un but à zéro en match comptant pour la 10^e journée de la Division 1. L'unique but de la partie a été l'oeuvre de l'expérimenté Ghislain Mvete Luyeye à la 45^e minute. C'est la deuxième victoire d'affilée du Sporting club Rojolu après le succès au stade Tata Raphaël de la Kethule contre Tshinkunku de Kananga (Kasaï Occidental). Avec ce succès, Rojolu qui totalise désormais sept points et quitte de facto la dernière place laissée à Tshinkunku (cinq points). L'on se rend compte que Rojolu, coaché par Balanga depuis le limogeage de Lokose et la démission de Epoma à la tête de son staff technique, a résolument amorcé l'opération de son maintien à l'élite du football congolais. Dans ce groupe B, Sanga Balende a pris la tête du classement avec vingt-cinq points en dix matchs livrés. V.Club est deuxième avec dix-huit points et trois matchs en retard. Notons que le week-end sera marqué par les deux derbys du pays, à Kinshasa entre V.Club et Daring Club Motema Pembe, et à Lubumbashi entre Mazembe et Lupopo.

Martin Enyimo



Le logo du projet

Pointe-Noire, une plateforme portuaire de premier plan

Le port autonome de Pointe-Noire devrait être en mesure de concurrencer les ports d'Afrique de l'Est, à l'instar de Mombasa et de Dar es Salam. Telle est la vision de Bolloré Africa Logistics, qui entrevoit dans cette infrastructure portuaire de premier plan l'une des portes d'entrée pour l'Afrique Centrale.

Le Président de Bolloré Africa Logistics, Dominique Lafont, l'a indiqué dans un entretien accordé à quelques journalistes de la presse locale congolaise, durant le forum Build Africa qui s'est achevé le 8 février à Brazzaville.

Invité à participer à l'une des principales table-ronde du forum autour du thème « *Infrastructures, créateurs d'emplois* », Dominique Lafont a souligné que les projets d'infrastructures, qu'ils soient portuaires ou logistiques, devaient s'inscrire dans une vision de long terme, au sein d'une économie africaine intégrée.

Dominique Lafont a pris pour exemple l'investissement majeur réalisé au Congo par le groupe Bolloré, à savoir le terminal à conteneurs de Pointe-Noire, pour lequel Bolloré Africa Logistics a gagné la concession en 2009. Ce projet d'envvergure, qui en est à sa phase une, consiste à tripler la taille du terminal à conteneurs pour un investissement total de 570 millions d'euros.

Après quatre années de concession, qui ont vu le groupe Bolloré investir pas moins de 230 millions d'euros, un travail considérable a été réalisé, particulièrement en termes de travaux d'infrastructures, de transfert de compétences et de modernisation du terminal. Congo Terminal dispose ainsi de 800 mètres de quais à 15 mètres de profondeur et d'un yard de stockage de 30 hectares.



deux autres sont en cours d'acheminement », a précisé Dominique Lafont.

Le président de Bolloré Africa Logistics s'est montré particulièrement heureux que le port de Pointe-Noire s'impose comme l'un des tout premiers ports modernes d'Afrique sub-saharienne avec une plateforme de transbordement de premier ordre. Des grands armateurs internationaux, européens mais aussi asiatiques y escalent, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années.

En quatre ans, les volumes traités sur Congo Terminal ont doublé depuis que Bolloré Africa Logis-

ceci constitue l'un de nos objectifs forts sur lequel nous travaillons», a souligné Dominique Lafont.

Et d'ajouter « le Congo est aujourd'hui riche de son sous-sol. Demain, il sera également riche de ses industries et de ses services. Tous nos investissements s'inscrivent dans la vision du Congo qui consiste à faire de votre pays un hub régional, l'un des tremplins pour désenclaver la région. Tous ces projets vont générer de l'emploi au Congo notamment dans les services et au-delà, c'est toute l'attractivité du Congo qui s'en trouvera renforcée et facilitera ainsi l'investissement



« Nos travaux d'infrastructures font de Pointe-Noire l'un des ports les plus profonds de la Côte Atlantique, pouvant réceptionner des navires de grandes capacités et ainsi favoriser la croissance du Congo et de toute une région. Nous avons équipé le terminal de portiques de quai de dernière génération, augmentant d'autant la productivité et l'attractivité du terminal à conteneurs. Deux de ces portiques sont déjà en service, et

tics a commencé à opérer le terminal à conteneurs. « Pour la phase 2, outre le hub de transbordement, il s'agit de faire de Pointe-Noire l'une des portes d'entrée d'Afrique Centrale, en desservant le Congo bien entendu, mais aussi une partie de la République Démocratique du Congo et l'ensemble des pays limitrophes, comme la République centrafricaine, une partie du Gabon et la région du Cabinda en Angola. Tout

dans le pays, qu'il soit national ou étranger», a précisé Dominique Lafont.

Concernant l'emploi, Bolloré Africa Logistics, à travers Congo Terminal, emploie un millier de personnes. Des Congolais, qui ont bénéficié de formations et de transferts de compétences continus depuis plus de 4 ans pour faire du port de Pointe-Noire l'une des plus performants d'Afrique sub-saharienne.

CHAMPIONNAT NATIONAL

Pourquoi le football ponténégrin bat-il de l'aile ?

Au moment où démarre le championnat national d'Élite 1 2014, il est important d'interroger l'histoire du football ponténégrin. Par le passé, Pointe-Noire a donné non seulement des joueurs de renom à l'équipe nationale mais aussi des clubs huppés qui ont défendu valablement les couleurs nationales. Un document exclusif.

L'inauguration du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) en 1934 marque véritablement le début des activités du football à Pointe-Noire. Avec pour seules aires de jeu, les deux cours de la place du Marché de la Cité et les bureaux des PTT. Mais, le football à Pointe-Noire écrit ses premières notes dans les années 1935-1937. Ces deux espaces concédés par les autorités coloniales vont en effet, voir évoluer les perles de l'époque, qui ont pour noms Levy Woodcok, Alfred Raoul (le père du feu le général Alfred Raoul), Stéphane Tchichelle-Tchivela, Jean Gnalo, Jean Baptiste Makaya, Moundjouta, Jean-Marie Nimi. Plus tard, viendront Paul Voungou, Henri Boundoubaye, Ferdinand Sabala, Paul Gongga, Joseph Gomba, Jacques Pangou, Samuel Tchikamba, Célestin Bayonne dit Louma, Georges Mavoungou, Antoine Bambi, François Kodjo et Alexandre Pouabou.

Au commencement étaient les bagarres...

Cette période a été marquée par l'organisation de matchs à l'occasion de la fête du 14 Juillet en 1937 et 1938. Ils ont opposé Océan Club (la première sélection de Pointe-Noire) à la sélection de Brazzaville. L'éloignement des deux villes en plus de la guerre de 1939-1945 empêcha les échanges entre les deux agglomérations. Les rencontres âprement disputées se soldaient parfois par des échauffourées sanglantes comme la bagarre rangée qui opposa le 19 mars 1945, les équipes militaires de l'époque, la marine, premier champion de Pointe-Noire, à l'équipe des tirailleurs du Bataillon du camp Genin. Il y eut mort d'hommes à la suite des tirs d'armes qui ont émaillé cette rencontre. Les deux équipes furent ensuite radiées.

Avec la construction du stade de l'Association sportive Ponténégrine (ASP) en 1939, devenu plus tard Franco Anselmi en 1953, œuvre de Franco Anselmi, un expatrié corse disparu le 8 mars 1952 aux commandes d'un avion du club, le football revit à Pointe-Noire. L'arène réservée à la cité blanche va également avoir ses perles tels Justinien, mais aussi les Congolais comme Antoine Banthoud, Sow Mamadou, Joseph Makosso, Médard Dandou. La cité africaine sera dotée d'autres arènes sportives pour perpétuer sa passion du football. Le siège de l'actuelle direction départementale de la SNE,

jadis champs d'arachides, le quartier Km4 où fut érigé un stade indigène, œuvre d'un Cheminot Makoulou Diabie, redoutable pour ses shoots foudroyants (ce site fut fermé à cause des incidents récurrents lors des matchs). L'actuel emplacement de la station de Mvou-Mvou, tout comme l'ex-siège de la Croix-Rouge congolaise, auront également un espace réservé au football. Plus tard, le stade Casimir Mvoulaléa sera construit sur le site de l'ancien cimetière de Mvou-Mvou, aujourd'hui rebaptisé stade Municipal depuis sa rénovation en vue de la CAN Junior de 2007.

L'extension de la cité africaine va permettre la pratique du football dans plusieurs stades comme celui de l'école de la Révolution, appelé stade scolaire. Il a longtemps abrité les matchs de mini football. Vont alors s'illustrer les équipes comme l'Asfi (Association sportive des fonctionnaires indigènes), l'ancêtre de l'Olympic, et l'Aspa (Association sportive ponténégrine autochtone), la Renaissance, actuel Cheminots, l'amicale portugaise regroupant les ressortissants cabindais, l'Union Doho-gabonaise avec les ressortissants dahoméens et togolais, voire camerounais, l'AS Batignolles, l'ASS (Association sportive scolaire), le Sporting Club, les Bouchons-Gras (travaux publics puis garage administratif), qui deviendra plus tard Dragon Sport.

L'ère nouvelle

De 1950 à 1990, la ville océane voit naître plusieurs clubs. Nombre d'en-

tre eux vont disparaître mais d'autres vont réussir à tenir la route. Racing Club Strasbourg (Aigle national du Congo puis US Agip), AS Brazza, FC Abeilles, V.-Club Mokanda, Pool Sport, Baleine, Reims, Tourbillon, Étoile Bembé (Trouyet Sport), Victory, Vipère, Feu Noir, Panthère Diangala, Daring (EPB), Inter Club, Nico-Nicoye, La Mancha, Petrosport, Munisport, Pigeon Vert, JSB, connaîtront tour à tour des fortunes diverses.

Le FC Abeilles fut la première équipe de Pointe-Noire à avoir remporté le championnat national en 1967. Quatre ans plus tard, V.Club mokanda gagne son premier titre national. En 1995, l'AS Cheminots, entraînée par Maurice Ondjola et Ipolo, va imiter les "Nzoi" de Pointe-Noire en terrasant Patronage grâce à un but de Bongo Christ. Puis, vint le règne de Munisport qui remporta le sacre national en 1996 et 1997 avec dans ses rangs un goaleador nommé Tchibota Nzaou Mavis "Ziguinchor". V.Club Mokanda, champion en 1998 et 1999 va clôturer l'éphémère hégémonie des Ponténégrins sur les Brazzavillois. Une équipe V.-Clubienne qui à l'époque avait fière allure avec Kanguet, le gardien, Paddy, le buteur, sans oublier Bazébifoua, Nzebelet, Bikakoudi ou Christ Moukila... Ce trophée de 1999 clôture la liste des titres nationaux glanés par les équipes de Pointe-Noire en dépit des résultats élogieux récoltés par certains clubs en championnat ou en coupe du Congo. À deux reprises, La Mancha a échoué en finale face à l'Étoile

du Congo en 2001 et 2006, défait par les Stelliens lors de ces deux matchs sur le score écriqué de 1 but à 0. Une formation mancurienne qui a dominé le football départemental en raflant d'affilée les titres de champion du Kouilou à quatre reprises.

La descente aux enfers

Gildas Mouyabi, Manima, Mavoungou Waddle, Bouity Bobo ont été les portes-étendards de cette cuvée prometteuse. L'année suivante, l'Association sportive Ponténégrine échoua en finale face à Diables Noirs, puis ce fut le tour du FC Bilombé de Mbal Ngoma dit Mbayo et de Varez Elinga de courber l'échine face à Cara en 2008.

Aujourd'hui, AS Cheminots, Association sportive ponténégrine (ASP), FC Bilombé, Nico-Nicoye, V.-Club Mokanda, La Mancha sont les représentants du Kouilou lors du championnat national d'Élite 1 qui vient de commencer. Chaque équipe caresse l'espoir de brandir le graal au terme des 28 journées. Une tâche ardue mais pas insurmontable pour les joueurs qui entendent bien relever ce défi.

Depuis 1998, aucune équipe n'a jamais remporté un seul titre national. Une attente qui commence à devenir une éternité cumulée à la disette en Coupe du Congo depuis 2004 avec la victoire de Munisport sur V.-Club Mokanda au stade Municipal de Pointe-Noire, lors de la célébration de la première municipalisation accélérée dans le Kouilou.

Hervé Brice Mampouya

REMERCIEMENTS

Monsieur Auguste Célestin Gongarad-Nkoua, les enfants, petits enfants et arrières petits fils Kian, Nguempio Mfontse, La famille Nkoua-Enkoo, La famille Ngamfoula, Les parents et les habitants du village Nkoumou, remercient connaissances, amis, parents et toutes les délégations qui les ont assistés, lors des obsèques, le 9 février 2014, de leur frère aîné, père, grand père et chef, Kian Nguempio Mfontse Gaston, décédé le 25 décembre 2013, à Nkoumou, district de Ngo.

Ils remercient particulièrement, les délégations des dignitaires de :

- Djambala
- Mbon
- Lekana
- Gamboma

Les parents et amis venus du Plateau de Mbé, le Sous-préfet et le Maire de Ngo, ainsi que leur délégation de dignitaires et des présidents des comités de villages du district de Ngo.

Fait à Brazzaville, le 17 février 2014


Auguste Célestin GONGARAD-NKOUA

VOIRIES URBAINES

Les travaux de l'avenue Jacques-Opangault semblent s'éterniser

Débutés en mai 2013, les travaux de réhabilitation de l'avenue Jacques-Opangault s'exécutent au ralenti. D'où l'impatience qui grandit chez les populations de la ville océane.



L'avenue Jacques-Opangault (© Adiac).

« Notre souhait est que les travaux engagés sur cette avenue finissent le plus tôt possible, le manque de canalisations adéquates à certains endroits est souvent à l'origine de mares d'eau et de longues files d'embouteillages en saison des pluies », déplore Dominique Malanda Bouity, chauffeur de taxi. Interrogé sur la question, un agent de la mairie rencontré sur le chantier a précisé, sous couvert

d'anonymat : « Bientôt interviendra la fin du calvaire et des soucis des populations et des usagers de cette avenue. Après la fin des travaux du premier tronçon suivi du passage de la première couche du bitume sur le deuxième tronçon, la suite du plan de cet ouvrage sera respectée avec la construction des caniveaux servant à canaliser l'eau, comme le souhaitent les populations. » L'avenue Jacques-

Opangault est une artère routière importante de la capitale économique, constituée de deux voies. Elle s'étend du premier arrondissement, Lumumba, jusqu'au cinquième arrondissement, Mongo-Mpoukou. En raison des mauvaises conditions de circulation qu'elle offre en période pluvieuse, cette avenue est souvent mise à l'index par les populations et les usagers.

Séverin Ibara

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Deux disciplines seront à l'honneur

Les Jeux africains de 2015 seront l'occasion pour le Congo de montrer à la face du monde les disciplines sportives faisant partie de son patrimoine. Il s'agit du nzango, modernisé par Guy Noël Titov, et la boxe des pharaons, rénovée par Jean Samba, sont retenus comme sports de démonstration lors de ces jeux.

La première discipline était hier un jeu de divertissement pour les jeunes filles dans les cours d'école, les ruelles de quartier. La touche apportée par Guy Noël Titov à consister à transformer ce jeu en une discipline sportive reconnue au-delà des frontières nationales, notamment en RD-Congo et au Gabon où les clubs se comptent en centaines et où des compétitions y sont régulièrement organisées.

C'est en 2004 que Guy Noël Titov a élaboré le règlement du jeu et des compétitions, le code d'arbitrage ainsi que les dimensions de l'aire de jeu composée de la zone d'attaque et la zone interdite. La première équipe de la discipline ayant vu le jour est celle de l'hôpital de Loadjili, à Pointe-Noire. Les compétitions ont alors été organisées pour expérimenter les règles du jeu. Le règlement a finalement subi des modifications pour éviter les contestations dans l'interprétation de certaines fautes. L'opération de vulgarisation, qui a débouché sur la naissance de plusieurs clubs, a



Jean Samba, renovateur de la boxe des pharaons

duré quatorze ans.

Le 15 février 2014, le nzango a franchi un nouveau cap

C'est à cette date, en effet, que la

mentales, et surtout, la vulgarisation du nzango au-delà des frontières nationales.

La boxe des pharaons rénovée, née

Accroche : Guy Noël Titov : « Le travail fait par mon compatriote et moi est une fierté nationale. Le Congo n'ira pas au rendez-vous des Jeux africains juste pour recevoir, mais aussi pour donner à l'humanité le fruit de sa créativité »

Fédération congolaise de la discipline a vu le jour, avec à sa tête Guy Noël Titov. Il s'est engagé le jour même à faire briller nzango lors des Jeux africains 2015, outre, bien sûr, les autres projets qu'il a dévoilés après son élection : la création de centres de formation, la restructuration des ligues dépar-

de l'imagination de Jean Samba, a connu quasiment le même parcours. Toutefois, la fédération nationale de cette discipline a vu le jour bien avant celle de nzango. La campagne de préparation des Jeux à l'échelle nationale et internationale a été lancée. Jean Samba a d'ailleurs souligné quelques similitudes



Guy Noel Titov, modernisateur du nzango

entre la boxe des pharaons rénovée et le nzango. Les mouvements de pieds simulés du nzango sont des savates réelles en boxe des pharaons. Les déplacements sur l'aire de jeu et les sauts également. « Je me suis inspiré, entre autres, du nzango pour créer certaines techniques de la boxe des pharaons rénovée », a-t-il déclaré.

Ces similitudes se sont étendues jusque dans le raisonnement des présidents des deux fédérations. « La rénovation de la boxe des pharaons et la modernisation du nzango par des Congolais montrent que notre pays est riche en matière de créativité. Le travail

ne s'arrêtera pas là, il se poursuivra », a souligné Jean Samba. « Le travail fait par mon compatriote et moi est une fierté nationale. Le Congo n'ira pas au rendez-vous des Jeux africains juste pour recevoir, mais aussi pour donner à l'humanité le fruit de sa créativité », a pour sa part assuré Guy Noël Titov.

Lors de cette échéance sportive continentale, il n'y aura donc pas uniquement les disciplines venues d'ailleurs, mais aussi celles nées au Congo qui feront que ces jeux seront réellement africains avec des disciplines africaines.

Rominique Nerplat Makaya

LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Le Rotary renouvelle son engagement en Afrique et en Asie

Une allocation de près de 36 millions de dollars est apportée par le Rotary pour soutenir les activités de vaccination et de recherche menées par l'Initiative mondiale pour l'éradication de la polio (IMEP). L'objectif est d'éradiquer cette maladie contagieuse et invalidante d'ici à 2018.

Pour les responsables de ce réseau, stopper la polio dans les pays retenus est essentiel pour mettre un terme aux récents épisodes épidémiques dans d'autres États où la vaccination de masse doit se poursuivre jusqu'à l'éradication du virus. Ce nouvel engagement financier arrive à point nommé, car il va permettre à l'initiative d'éradication de se concentrer sur les trois derniers pays endémiques : Afghanistan, Nigeria et Pakistan. Pour l'Afghanistan, la subvention du Rotary s'élève à 6,8 millions de dollars, à 7,7 millions pour le Nigeria et à 926 000 dollars pour le Pakistan. La répartition des fonds a ainsi été réalisée sur la base des demandes des partenaires de l'IMEP – l'UNICEF et l'OMS – qui travaillent avec les gouvernements des pays affectés pour organiser les activités de vaccination.

D'autres pays vont bénéficier des fonds du Rotary pour lutter contre la polio : 2,1 millions de dollars sont alloués au Burkina Faso ; 3,4 millions au Cameroun ; 3,9 millions à la République démocratique du Congo ; 2,3 millions au Niger ; 1,3 million à la Somalie ; 2,6 millions au Soudan du Sud ; et 1,2 million au Soudan.

L'Unicef utilisera également 2,73 millions de dollars pour soutenir les activités de vaccination dans la Corne de l'Afrique dans le cadre de la réponse aux épidémies qui sont survenues au début de l'année 2013 et qui ont touché plus de 200 enfants. Les cas importés de polio sont liés aux souches endémiques présentes au Nigeria, soulignant à nouveau l'importance de l'extinction du virus dans les trois pays endémiques.

« Il apparaît urgent de renouveler notre engagement et de surmonter les derniers obstacles restants tant il est vrai que nous sommes condamnés à réussir. Cela coûterait encore plus cher si nous devions enregistrer une résurgence de la polio en Afrique subsaharienne, à l'exception du Nigeria », a déclaré Marie-Irène Richmond Ahoua, membre de commission régionale Polio-Plus pour l'Afrique.

Au-delà de cette subvention, le Rotary a déjà alloué 500 000 dollars à la réponse d'urgence contre l'épidémie qui a frappé la Syrie fin 2013, un pays qui n'avait pas été touché par cette maladie depuis 1999. D'octobre 2013 au 31 janvier 2014, 23 cas de polio y ont été confirmés et tous sont liés à la souche pakistanaise du virus.

À l'approche de l'objectif et de la phase finale du Plan stratégique pour l'éradication de la polio, l'OMS recevra 934 000 dollars pour étudier l'impact de l'introduction dans les campagnes de vaccination du

vaccin antipoliomyélitique injectable contenant des virus inactivés.

Pour rappel, le Rotary a lancé son programme PolioPlus en 1985 et est devenu en 1988 l'un des fers de lance de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la polio avec l'OMS, l'Unicef et le Centre américain pour le contrôle et la prévention des maladies. Résultat : le nombre de cas de polio dans le monde a diminué de plus de 99 % pour ne plus en compter que 400 en 2013. Ce succès a été rendu possible grâce aussi au Rotary qui se concentre sur le plaidoyer, les collectes de fonds, la mobilisation des bénévoles et la sensibilisation du public. Le mouvement a ainsi alloué plus de 1,2 milliard de dollars et consacré un nombre incalculable d'heures de bénévolat pour lutter contre la polio. La Fondation Gates s'est de son côté engagée à verser le double de la contribution financière du Rotary en faveur de l'éradication de la polio, à hauteur de 35 millions par an et jusqu'en 2018.

Le Rotary est un réseau mondial de 1,2 million de décideurs solidaires qui mettent leurs compétences au service des causes humanitaires les plus pressantes. Les Rotary clubs sont présents à travers le monde dans 200 pays et territoires et travaillent avec détermination pour améliorer le quotidien dans leur ville et à l'étranger et aider les familles défavorisées.

Nestor N'Gampoula

SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION

Vers la certification des bateaux dans le bassin du Congo

La Cicos a ouvert, le 19 février, un atelier régional de validation du rapport d'étude sur la construction et la maintenance des bateaux de navigation. L'atelier réunit les experts des cinq pays membres de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sanga (Cicos) ainsi que le représentant du Bureau international Veritas.

Organisé par la Cicos, cet atelier va durer trois jours. L'exercice consiste à voir dans quelle mesure le consultant — le Bureau international Veritas — a entendu la voix des experts afin de finaliser le travail élaboré. « L'insuffisance, la vétusté et le délabrement des infrastructures, des équipements et des moyens de transport et la faiblesse de la réglementation sont les points faibles épinglés dans la gestion et l'exploitation des transports sur le réseau des voies d'eau intérieure du bassin du fleuve Congo. Le mauvais état technique des unités fluviales exploitées dans les voies d'eau intérieure n'est plus un secret pour personne. Aussi, j'invite les experts à faire preuve de technicité, de responsabilité et d'un sens du compromis raisonnable afin de parvenir à la finalisation du travail élaboré lors du premier atelier de validation », a précisé dans son discours d'ouverture Eustache Libata, conseiller des voies navigables, chargé de la Cicos auprès du ministre congolais délégué des voies navigables et de l'économie fluviale.

Les débats se focaliseront sur les différents points de cette nouvelle version du règlement, notamment : les prescriptions générales et inspections ; les dispositions générales à la coque ; la construction et la conception de la coque ; les machines, systèmes et installations électriques ; les dispositions particulières applicables par type de bateau, etc.

Signalons que c'est sur commande du secrétariat de la Cicos que le Bureau Veritas a élaboré un projet de règlement pour la construction et la maintenance des bateaux de navigation intérieure. Les experts des pays membres s'étaient réunis à Kinshasa (RDC), du 30 octobre au 28 novembre 2013, pour examiner ce document. À cette occasion et en l'absence du consultant, des remarques et observations avaient été formulées que ce dernier devait examiner et prendre en compte. La Cicos avait proposé, dans le cadre de ce règlement, de renforcer les capacités des constructeurs des unités fluviales en acier (baleinières) et de s'assurer que les bateaux construits en bois et en acier par les artisans répondaient aux normes et réglementations quant à la qualité, la sécurité et la protection de l'environnement.

Guillaume Ondzé